

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale

Samedi 21 octobre 2017

à CARHAIX

L'Assemblée Générale est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Hillion.

1. Intervention de M. Christian TROADEC, maire de Carhaix

M. TROADEC.- Bienvenue à cette assemblée générale de la ligue de Bretagne. C'est un honneur de vous recevoir à nouveau. J'avais eu l'occasion à l'époque de vous rappeler quelques essentiels de la ville de Carhaix. C'est une ville qui a une longue et riche histoire car elle a été créée au 1^{er} siècle après Jésus Christ par les Romains. C'est une ville antique qui comptait à l'époque entre 10 000 et 15 000 habitants, nous sommes aujourd'hui 8 000 habitants. Cela nous permet aussi de plus en plus, même si l'essentiel en termes de développement de nos structures est bien sûr lié à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Vous avez peut-être vu en passant la grande usine Synutra de fabrication de lait infantile avec quelques projets derrière. C'est un bol d'air pour nous d'avoir cette usine qui amène de l'emploi sur notre territoire. Pour avoir des équipes de football, il faut d'abord que les gens vivent sur nos territoires. Je vois M. Fauchoux, adjoint au sport, et Jean-Yves Diraison, président des Dernières Cartouches, nous faisons en sorte d'apporter les structures indispensables pour le bon déroulement des activités sportives, et culturelles et sociales en général.

La ville de Carhaix essaie de se développer en termes touristiques. Ce centre de congrès accueille des congrès à la journée. Dans quelque temps, nous aurons aussi un centre de valorisation lié aux nouvelles technologies qui va ouvrir près de l'hôpital. Il s'appellera Vorgium et sera basé sur les nouvelles technologies pour expliquer l'histoire de la ville et la romanisation de la péninsule armoricaine entre le 1^{er} et le IV^{ème} siècle. Ce sera ludique et à la fois pédagogique.

La proximité de la vallée de Saints, à peine à 10 kilomètres de Carhaix, nous permet d'accueillir 250 000 visiteurs et les Vieilles Charrues 260 000 visiteurs chaque année. Cela fait beaucoup de flux touristiques.

Un mot sur la vallée des Saints. Nous voulons créer à Carhaix en complément de la vallée des Saints un panthéon des plus populaires des Bretons pour les mettre en valeur. C'est plutôt dans l'imaginaire populaire que dans la grande histoire des ducs et des rois. Ce sont ceux qui ont fait la Bretagne, qui restent dans la tête des gens comme ayant œuvré de façon sympathique et populaire pour l'ensemble des Bretonnes et Bretons durant ces derniers siècles. Ce panthéon

des plus populaires des Bretons prend la forme de statues situées partout en ville, ce qui crée un chemin pédestre.

Dans peu de temps, le Tour de France va passer à Carhaix, en juillet prochain. Nous inaugurerons quatre statues du domaine cycliste, ceux qui ont gagné le Tour : Lucien Petit-Breton, Louison Bobet, Jean Robic et Bernard Hinault. Il serait bien qu'il y ait une statue du footballeur le plus populaire. Je ne sais pas qui cela pourrait être. J'ai ma petite idée, vous aussi sans doute. Il serait bien que vous nous donniez votre sentiment, qui pourrait représenter au mieux décédé ou vivant le football breton.

Un mot pour conclure sur l'hôpital de Carhaix, nous étions surtout à la recherche d'un attaquant médecin anesthésiste pour anesthésier les défenses adverses. Nous sommes aussi à la recherche d'anesthésistes pour anesthésier les attaquants adverses, nous avons perdu 6 à 0 dimanche dernier.

Bonne journée à toutes et à tous.

(Applaudissements.)

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons utiliser le vote électronique. Toutes les personnes qui peuvent voter ont un boîtier électronique numéroté de 1 à 9. Seuls les numéros 1 et 2 vont servir aujourd'hui. Vous avez sur votre boîtier un voyant vert. Quand vous allez voter, ce voyant va clignoter. Si vous appuyez une deuxième fois, cela passera au rouge, cela veut dire que le deuxième vote ne sera pas pris en compte. Y a-t-il des questions ?

Je passe la parole au Président pour savoir si le quorum est atteint.

M. le PRÉSIDENT.- Vous êtes 724 clubs représentés. Le quorum demande 650 clubs. Le quorum est atteint et nous pouvons donc délibérer sans souci. L'assemblée sera donc valable.

2. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 juin 2017 à Noyal-Pontivy paru le 5 octobre 2017

M. LE GALLOUDEC.- Le PV est paru le 5 octobre 2017.

Il est procédé au vote.

Unanimité pour.

3. Rapport financier au 30 juin 2017

• Présentation du Rapport du Trésorier Général, Rémy Moulin

M. MOULIN.- Bonjour à M. le Maire, Monsieur Cerveau, mesdames, messieurs, je vais essayer de ne pas vous anesthésier mais je vais malgré tout vous abreuver un peu de chiffres. Je crois que j'aurais du mal à faire autrement pour un rapport financier.

Je vais vous présenter les comptes de la Ligue arrêtés au 30 juin 2017, pour la saison 2016-2017. Tout d'abord le bilan actif et le bilan passif, et le compte de résultat qui est donc le reflet de la situation économique et financière de la Ligue au 30 juin.

Bilan :

Il est équilibré.

Bilan actif : 10 124 369 €. On y retrouve les actifs immobilisés pour un peu plus de 6 millions dont un million pour les terrains et 4,7 millions pour les constructions.

Une légère diminution des immobilisations. La construction du dôme au centre technique Henri-Guérin venant compenser une baisse des amortissements du siège de la Ligue et divers amortissements précédents du centre Henri-Guérin. J'y ajouterai aussi le fonds de roulement du centre technique Henri-Guérin pour 150 000 €.

Actif circulant :

4 millions. En augmentation de 300 000 €. Entre autres, les créances auprès de la Fédération, des partenaires et des clubs. À signaler que les valeurs de placements et des liquidités sont proches de 3,3 millions, à rapporter à un budget de 6 millions.

Bilan passif : il est de 10 millions également.

Les capitaux propres : 6 689 000 €, identiques à la saison précédente.

Provisions et fonds dédiés : 441 000 € Dont 367 000 € de provision pour risques et charges. En augmentation pour les provisions pour départ en retraite et en diminution pour les provisions pour risques et charges.

Emprunts et dettes : près de 3 millions. Une augmentation de près de 300 000 €. On y retrouve tout d'abord les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit pour 460 000 €, en particulier les emprunts contractés auprès de la Fédération et du Crédit Agricole pour l'extension du centre technique Henri-Guérin et l'acquisition du siège de la Ligue à Montgermont.

Dettes et exploitation : près d'un million d'euros avec des dettes fournisseurs et dettes envers le district pour les comptes clubs.

Comptes collectifs.

Également les dettes fiscales et sociales pour 400 000 €.

Les dettes diverses pour 1 100 000 €. Essentiellement la caisse d'entraide mutuelle pour un peu plus d'un million.

Et enfin les produits constatés d'avance mais cela représente une somme très modeste.

Compte de résultat :

Tout d'abord, les produits pour 5 964 609 €. Et les charges à hauteur de 6 005 000 €.

Ce qui engendre un résultat négatif, un déficit de 40 808,52 €.

Produits (5 964 609 €) en augmentation de 0,5 %. On retrouve les productions vendues (50 %), les subventions d'exploitation (26 %), les redevances partenariat (5 %), les autres produits (14 %), les reprises d'amortissement (3 %).

Ce qui nous donne un total de 5 815 000 € de produits d'exploitation. Se rajoutent à cela les produits financiers et les produits exceptionnels.

Pour mémoire, ces produits d'exploitation sont en très légère augmentation, plus 71 000 €, par rapport à la saison précédente. On retrouve les recettes d'exploitation pour 4 000 126 €, qui se décomposent en production vendue (2 970 000 €), les droits de mutation (541 000 €, ce qui représente 18 %), les licences pour 1 334 000 €, à l'identique de la saison précédente. Cela représente 45 % de cette production vendue. Les assurances (532 000 €) en augmentation de 61 000 €. Ce sont à la fois les assurances licences et les indemnités journalières pour perte de salaire.

Les cotisations, les engagements coupes et championnats.

Et sous le poste de divers de 80 000 €, les abonnements à Bretagne Foot pour 65 000 € et les amendes à hauteur de 211 000 € essentiellement liées à l'indiscipline de nos joueurs puisque cela représente 172 000 € de ces 211 000 €.

Deuxième poste des recettes d'exploitation, les redevances et partenariats à hauteur de 329 000 €.

On retrouve les redevances en championnat et en coupe à hauteur de 268 000 €. Ce n'est une recette que pour la saison en cours 2017-2018. Nous ne l'aurons plus suite aux modifications que nous avons effectuées lors de la dernière assemblée générale fin juin.

La journée des jeunes pour 57 000 € qui est totalement reversée aux clubs ayant des équipes de jeunes masculines et féminines.

Et les partenaires de la Coupe de la région Bretagne qui ne figurent plus sous ce pavé, que l'on va voir tout à l'heure sous les autres produits.

Et on passe justement aux autres produits pour 827 000 €, en diminution malgré l'ajout des recettes publicitaires.

La coupe de France pour 63 000 €. Les recettes sont liées au parcours de nos clubs essentiellement professionnels. L'essentiel de nos recettes est à partir des 32èmes de finale. Une légère diminution par rapport à la saison antérieure de 13 000 €.

Une augmentation des recettes publicitaire de 40 000 € mais comme nous avons tout regroupé sous le même compte, globalement nous avons plutôt une légère diminution de nos partenaires. J'en profite pour remercier nos fidèles partenaires dont certains sont ici dans la salle ce matin.

À signaler aussi au titre des autres produits, les aides fédérales et indemnités pour charge arbitres et délégués pour lesquelles nous jouons simplement le rôle de boîte à lettres. C'est à la fois en produit et en charge pour 96 000 €.

Les formations IR2F pour 94 000 €. Les pôles espoirs masculins et féminins, c'est la participation des familles de ces enfants dans ces deux pôles espoirs pour 26 000 €.

Les matches internationaux pour 50 000 €.

Une recette exceptionnelle mais qui ne joue pas concernant le résultat puisque nous l'avons à la fois en charge et en produit, le congrès médical qui s'est déroulé en ligue de Bretagne la saison dernière pour 25 000 €.

Et enfin le loyer au centre technique Henri Guérin pour plus de 300 000 €.

Subventions d'exploitation : 1 534 000 €.

Subventions fédérales : 1 045 000 € . Ce sont les subventions de fonctionnement allouées aux ligues.

Subvention au titre des pôles espoirs : 149 000 € au titre du pôle féminin. En augmentation importante puisque la fédération a décidé de revaloriser dans le cadre de la promotion du football féminin, les aides au pôle espoir féminin. Plus 41 000 sur ces 149 000'.

Pour le centre masculin de Ploufragan : 327 000 €. Je rajouterai l'aide sur certains postes, comme les postes d'informaticiens.

Subvention au titre des contrats d'objectif : 378 000 €, dont une partie est versée aux districts à hauteur de 70 %.

Subvention jeunesse sport au titre du CNDS : 64 000 €. Malheureusement, nous connaissons une légère diminution comme la saison précédente.

Subvention de la région Bretagne à hauteur de 47 000 €. L'augmentation est surtout liée aux échanges que nous avons eus avec les U15 féminines qui se sont déplacées au Pays de Galles et les garçons ont été reçus en Bretagne au centre Henri-Guérin.

Reprise de provision et transfert de charges : 156 000 €.

Pas de reprise de provision sur les investissements et créances de clubs. Également des mises à disposition de nos techniciens à la Fédération dans le cadre des sélections. S'y ajoutent également les primes pour l'aide à l'emploi ainsi que quelques indemnités journalières.

Voilà rapidement dressé l'éventail de nos produits.

Les charges : 6 005 000 € dont 5 973 000 € de charge d'exploitation. S'ajoutent des charges financières et des charges exceptionnelles.

Détail des charges d'exploitation. Achat de matières premières, achat de marchandises pour 102 000 €. Achats et charges extérieures (39 %), les salaires (21 %), les charges sociales (9 %) et les autres charges (19 %).

Dans les achats de matières premières (102 000 €), ce sont essentiellement les droits de mutation que nous devons payer auprès de la Fédération pour 88 000 €. Quasiment à l'identique.

Sur autres achats et charges externes, qui est le poste le plus important, 2 300 000 €, en diminution de 87 000 €. On y retrouve achats de licences pour 302 000 €, les assurances licences auprès du cabinet Pezant Generali (511 000 €), en augmentation de 52 000 €. Nous avons vu lors de l'assemblée de juin les raisons qui font que les charges sont plus importantes. Il y a davantage de sinistralité.

J'en profiterai pour rappeler que cette saison 2017-2018 commence aussi d'une manière importante en termes de déclarations d'accident car il y a déjà eu 350 déclarations auprès du cabinet Generali. Je rappelle que vous avez 15 jours pour déclarer à partir sur assurefoot.fr pour déclarer ces accidents. Passés ces 15 jours, il vous faut le faire avec le papier mais il est préférable d'utiliser le site pour déclarer au plus vite ces accidents et ne pas attendre six mois ou un an, ou vous risquez de mettre le joueur en difficulté.

Cotisation à la Fédération : 59 000 €.

Frais d'entretien de bâtiments à la Ligue pour 122 000 €, auxquels se rajoutent 100 000 € pour le centre technique Henri-Guérin qui aujourd'hui a un peu plus de 20 ans. Il faut y faire des travaux, ce qui est tout à fait normal, ce qui explique ces 100 000 €.

Pôle espoir masculin de Ploufragan (hébergement et déplacement) : 217 000 €.

Pôle féminin : 60 000 €.

Classe sport études et frais de stage : 279 000 €. En très légère augmentation.

Frais de déplacement : 165 000 €. En diminution de plus de 8 %. Ce qui est à signaler.

Dotations vers les clubs : 121 000 €. On y retrouve le trophée des récompenses, les dotations au titre des coupes de la région Bretagne, challenge qualité Foot, les dotations allouées aux clubs au travers des frais de déplacements des équipes de jeunes.

L'impression de Bretagne foot : 75 000 €.

Location et entretien de véhicules des techniciens et du car animation : 52 000 €.

Les fluides, les frais de fonctionnement, diverses fournitures. 70 000 € en augmentation essentiellement due à l'augmentation de nos frais de maintenance de plus de 13 000 €.

Frais d'assemblées générales : 51 000 € en augmentation, ce qui est normal, car la saison dernière, saison exceptionnelle, il y a eu trois assemblées générales alors que traditionnellement, il n'y en a qu'une seule.

Assemblée fédérale et les coupes nationales : 16 000 €.

Matches internationaux : 58 000 €.

Congrès médical : 25 000 € de recettes et 25 000 € de dépenses.

Impôts et taxes : 192 000 €. Quasiment à l'identique de la saison précédente. Dont 115 000 € de taxe sur les salaires et 45 000 de taxes foncières.

Frais de personnel : 1 246 000 €. En légère diminution, moins 20 000. Ce qui est à signaler. Plus les variations pour provisions pour congés payés pour 10 000 €.

Charges sociales : 570 000 € dont 336 000 de cotisations URSSAF qui est le premier poste. La caisse de prévoyance salariée représente 5 % de ces dépenses. Les cotisations Assédic pour 52 000 €. Nous avons ensuite les cotisations aux caisses de retraite pour un peu plus de 100 000 € (20 %). Et enfin divers qui inclut la médecine du travail, les chèques déjeuner, ce qui représente 7 % de ces charges.

Dotation aux amortissements : 360 000 €. À l'identique de la saison précédente. C'est lié à la baisse des amortissements sur nos anciens bâtiments et de nouveaux amortissements sur le dôme réalisé au centre technique Henri-Guérin amorti sur 10 ans.

Dotation aux provisions pour près de 33 000 €. 10 000 € pour créance clubs et 23 000 € pour des indemnités retraites.

Autres charges d'exploitation : 1 148 000 €. En augmentation importante, plus 143 000 €. On y retrouve les subventions versées aux districts, 821 000 €. Nous avons évidemment une aide au titre des frais de fonctionnement (335 000 €), et diverses aides telles que le foot en milieu scolaire, les frais de déplacement vers les îles et également les contrats d'objectifs que j'évoquais tout à l'heure puisque sur ces 377 500 €, 70 % sont reversés aux districts qui réalisent des actions, ce qui est tout à fait normal (264 000 €).

À signaler également la subvention au centre technique Henri-Guérin pour 327 500 € et une subvention exceptionnelle car le district 35 a changé de siège. Dans ce cadre, la ligue de Bretagne a accordé une subvention de 200 000 €.

En résumé, les résultats d'exploitation. Les produits de 5 815 000 € et les charges de 5 972 000 € laissent apparaître un résultat négatif de 157 518 €.

Concernant les résultats financiers, des produits financiers à hauteur de 61 000 €, des charges de près de 13 000 € laissent apparaître un résultat financier de 48 305 €.

Les produits exceptionnels de 88 000 €, qui sont des dotations amorties et des reprises par rapport aux durées d'amortissement, des subventions d'investissement de 88 404 €, des charges exceptionnelles de 20 000 €, font apparaître un résultat exceptionnel de 68 404 €.

Pour résumer, un résultat d'exploitation négatif de 157 518 €, un résultat financier de 48 305 €, un résultat exceptionnel de 68 404 €, font apparaître un déficit de la saison 2016-2017 de 40 808,52 € précisément.

Un résultat négatif, qu'il faut tempérer du fait de l'octroi d'une subvention de 200 000 € au district 35. Certes un résultat négatif mais dont il ne faut pas s'inquiéter outre mesure car sans cette aide, le résultat aurait été positif.

Traditionnellement, je me faisais un plaisir de céder la parole à Joseph Paré, le commissaire aux comptes, qui n'est pas là aujourd'hui, il va donc être remplacé.

- **Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes**

M. LE GALLOUDEC.- Jean-Claude Hillion va nous donner lecture du rapport du commissaire aux comptes.

M. le PRESIDENT.- Merci.

Je vous lis le rapport que m'a adressé le commissaire aux comptes :

Mesdames, messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur le contrôle des comptes annuels de l'association Ligue de Bretagne de football tels qu'ils sont joints au

présent rapport, la justification de mes appréciations, les vérifications et approbations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur et il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels. J'ai effectué mon audit selon les normes de l'exercice professionnel applicable en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligence permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondage ou par d'autres moyens et méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue de Bretagne de football à la fin de cet exercice.

Justifications et appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur les caractères appropriés des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

Il y a un second rapport concernant les conventions réglementées :

Mesdames, messieurs, en ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente un rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Il n'entre pas dans la mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions mais il m'appartient de vous communiquer les caractéristiques et modalités essentielles de ces conventions sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences doivent consister à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues. Je vous informe qu'il m'a été donné avis de conventions visées à l'article L.612-5 du Code du commerce qui ont été conclues précédemment et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2016-2017.

Les conventions conclues avec les districts affiliés, subvention de fonctionnement. En vertu des règlements édictés par la Fédération française de football qui a organisé notamment les relations entre les ligues nationales et les districts, la Ligue de Bretagne perçoit l'ensemble des produits liés à la gestion des licences et des licenciés, les droits d'engagement des clubs en championnat et en coupe régionale. En contrepartie, la Ligue de Bretagne accorde à chacun de ses districts une subvention de fonctionnement dont le montant est fixé chaque année en fonction de critères définis qui tiennent compte notamment du nombre de licenciés affiliés.

Au titre de l'exercice 2016-2017, les subventions de fonctionnement accordées aux districts concernés s'établissent pour les Côtes-d'Armor à 62 277 €, pour le Finistère à 94 793 €, pour l'Ille-et-Vilaine à 97 565 € et pour le Morbihan à 71 903 €.

De plus, une subvention d'investissement est allouée au district d'Ille-et-Vilaine afin de financer l'acquisition de son nouveau siège pour un montant de 200 000 €.

Subventions contrat d'objectifs. De la même façon, la Ligue de Bretagne centralise la gestion des contrats d'objectifs. Chaque année, la Fédération française de football attribue au titre de ces contrats une subvention globale à la Ligue de Bretagne. La Ligue de Bretagne décide ensuite de la répartition de cette subvention entre elle-même et les districts en fonction des actions engagées et éligibles de la saison en cours. Au titre de l'exercice 2016-2017, la Ligue de Bretagne a perçu de la part de la Fédération française de football une subvention globale de 377 500 € qui a été rétrocédée aux districts affiliés à hauteur de 264 249 €.

Convention conclue avec l'association Centre technique Bretagne Henri-Guérin. La Ligue de Bretagne a conclu deux conventions avec l'association Centre technique Bretagne Henri-Guérin. Une convention de bail. Selon les termes de ce bail, la Ligue de Bretagne met à disposition de l'association Centre technique Bretagne Henri-Guérin l'ensemble des terrains et constructions dont elle est propriétaire à Ploufragan en contrepartie d'un loyer convenu. Au titre de l'exercice 2016-2017, le montant des loyers comptabilisé en produits par la Ligue de Bretagne s'établit à 324 000 €.

Subvention de fonctionnement. La Ligue de Bretagne attribue chaque année à l'association Centre technique Bretagne Henri-Guérin une subvention lui permettant d'équilibrer son exploitation. Au titre de l'exercice 2016-2017, le montant de la subvention comptabilisé par la Ligue de Bretagne en charge de l'exercice s'établit à 327 120 €.

Voilà les rapports du commissaire aux comptes.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au test des boîtiers. Vous allez répondre à la question : êtes-vous pour ou contre le pot de l'amitié après l'assemblée générale ?

Pour : 85,77 %.

Contre : 14,23 %.

Merci pour ce test.

Maintenant nous allons passer à l'approbation du procès-verbal du 30 juin.

Pour : 99,5 %

Contre : 0,5 %.

Approbation du procès-verbal.

Nous allons passer à l'approbation du rapport financier au 30 juin 2017.

Pour : 96,77 %.

Contre : 3,23 %.

Approbation du rapport financier.

M. MOULIN.- Merci pour cette approbation. Je remercie le service comptabilité et l'ensemble du personnel de la Ligue.

Je reviens sur un point pour les déclarations d'accidents. Vous allez sur le site assurefoot.fr et vous avez 15 jours, après la date de l'accident, pour le déclarer.

Je vous remercie.

5. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant

M. LE GALLOUDEC.- La Ligue de Bretagne de football renouvelle les mandats de M. Paré comme titulaire et de M. Sauvage comme suppléant.

Je passe la parole à M. Hillion.

M. le PRESIDENT.- M. Paré est excusé aujourd'hui, vous le connaissez, cela fait quelques années qu'il est avec nous.

En revanche, M. Sauvage est un nouveau commissaire aux comptes qui sera adjoint à M. Paré. Je tiens à remercier M. Roult, son prédécesseur qui a cessé ses fonctions pour des raisons personnelles. Je le remercie du travail qu'il a fait avec Joseph Paré. Ils se partageaient le travail avec le centre technique et la Ligue. Je tenais à les remercier devant vous pour le travail qu'il avait fait, et le travail que va continuer à faire Joseph Paré avec M. Sauvage qui va prendre avec lui les comptes de la Ligue.

M. David Sauvage nous a envoyé une lettre d'acceptation de mandat. Nous sommes en règle avec la législation et les règles nécessaires de ce mandat de commissaire aux comptes.

4. Rapport d'activité – Saison 2016-2017

M. LE GALLOUDEC.- L'année 2016 2017 fut une année riche en événements au sein de notre Ligue de Bretagne de football. Tout d'abord année électorale. Juin 2016, élections des présidents de district. Dans les Côtes-d'Armor, Rémy Féménia, dans le Finistère, Alain Le Floc'h, en Ille-et-Vilaine, Philippe Le Yondre, et dans le Morbihan, Bruno Le Bossier.

Janvier 2017 : réélection de Jean-Claude Hillion à la présidence de la Ligue de Bretagne de football pour un troisième mandat. Nomination d'André Toulemont comme vice-président délégué.

Mars 2017 : réélection de Noël Le Graët à la tête de la FFF ainsi que Élodie Crocq et Joseph Laurence à la haute autorité. Élection de Philippe Le Yondre à la LFA.

J'adresse toutes mes félicitations à ces élus.

➤ **Événements de la Ligue de Bretagne.**

Septembre 2016 : organisation du 48^{ème} congrès médical.

Octobre 2016 : journée label jeunes FFF à Fougères.

Novembre 2016 : fusion des deux districts finistériens.

Décembre 2016 : Téléthon 2016. Opération *un but un euro*, versement de 1 000 €.

Janvier 2017 : assemblée générale électorale à Saint-Gilles.

Février 2017 : organisation de deux rencontres internationales U17 France-Belgique dans les Côtes-d'Armor. Échange des sélections U15 masculine et féminine de Bretagne avec le Pays de Galles à Ploufragan. Challenge qualité foot au Roazhon Park à Rennes.

Mars 2017 : organisation du tournoi national U20 sur les sites de Bégard, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Ploufragan. Victoire de l'Angleterre. Semaine de la foire internationale à Rennes sous le signe de Paris 2024.

Avril 2017 : interligue U15 filles et U15 masculins à Ploufragan. Interligue futsal U15 et U18 à Vibraye dans le Maine. Victoire de la Bretagne dans les deux catégories.

Finale régionale futsal U13 à Mordelles. Victoire de Lorient pour les garçons et de Ploërmel pour les filles.

Finale régionale futsal à Brest. En U15 garçons, victoire de Dinan-Léhon et les filles de Saint-Jacques. En U17, victoire de Plougastel. En senior, victoire des garçons de la TA de Rennes et des filles de Lamballe.

Mai 2017 : finales régionales foot festival U13 Pitch à Plérin. U13 garçons, 16 équipes présentes, victoire du FC Lorient. U13 filles, 8 équipes présentes, victoire de Ploërmel. À noter la victoire des filles de Ploërmel lors de la phase nationale à Capbreton les 3 et 4 juin 2017.

Rassemblement des écoles féminines sites pilotes FFF à Ploufragan.

Finale de la coupe de France féminine à Vannes. Victoire du PSG.

Organisation des demi-finales du championnat national U17 à Ploufragan.

Juin 2017 : match France-Paraguay au Roazhon Park à Rennes. Célébration de la 150 000^{ème} licenciée lors du coup d'envoi de la rencontre.

Finale du championnat de France futsal à Saint-Brieuc.

Finale régionale coupe U15 filles à Bohars. Victoire de Bohars et des U17 filles de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Finale de la coupe région Bretagne à Saint-Brieuc. Victoire des seniors du FC Lorient, des féminines de Plérin FC, en U15 du Stade Rennais FC, en U17 de la TA de Rennes.

Finale régionale du championnat U15 à Lamballe. Victoire des U15 filles du Quimper FC et des U17 de Bréquigny.

Étoiles du football à Ploufragan.

Assemblée générale financière de la ligue à Noyal-Pontivy.

Juillet et août : la tournée des plages.

➤ **Renouvellement des commissions.**

Concernant la saison 2017-2018, refonte des 23 commissions régionales suite à l'élection du nouveau comité.

Commission pratique senior féminine et masculine.

Président : Philippe Le Yondre. Cette commission gère les championnats et coupes seniors hommes et femmes. Elle juge en première instance les réserves et réclamations pour les compétitions et gère les délégués régionaux.

Suivi administratif de cette commission : Christine Adeux.

Commission pratique jeunes féminine et masculine.

Président : Guy Martin et Michel Renault. Elle gère les championnats et coupes jeunes féminines et masculines. Elle juge en première instance les réserves et réclamations pour les compétitions jeunes et également la gestion des délégués régionaux.

Suivi administratif : Catherine Mottet et Vincent Hamonic.

Commission football éducatif.

Président : Alain Faudet. La commission pilote le foot animation, le foot en milieu scolaire, le programme éducatif fédéral et le label Festival foot U13.

Suivi administratif : Catherine Mottet et Fabrice Morel.

Commission informatique.

Président : Jean-Pierre Lorgeoux. Cette commission assure le suivi et le développement de la FMI.

Suivi administratif : Christine Adeux et Yves Poilvé.

Commission des terrains et installations sportives.

Président : Georges Samson. Elle propose le classement des terrains et de leur éclairage.

Suivi administratif : Alice Couffin.

Commission d'appel.

Président : Jean-Pierre Le Brun. Elle examine en deuxième instance les décisions des commissions régionales et des districts, et les décisions de discipline des districts pour les sanctions égales ou supérieures à un an.

Suivi administratif : Marie-Christine Sourdin.

Commission de discipline.

Président : Alain Le Galloudec. Cette commission juge en premier ressort ce qui concerne les compétitions régionales, les faits relevant de la police des terrains ainsi que les cas d'indiscipline des joueurs et des éducateurs.

Suivi administratif : Christine Adeux.

Commission délivrance des licences.

Président : Jacques Aubry. Elle examine les dossiers litigieux à la délivrance des licences et accorde les dérogations conformément aux règlements fédéraux.

Suivi administratif : Danièle Hervé.

Commission contrôle des clubs.

Président : Gérard Demaure. La commission conseille les clubs sur la gestion administrative, financière et juridique.

Suivi administratif : Laurence Guillot.

Commission statuts et règlements.

Président : Philippe Le Yondre. Elle rédige et adapte les règlements de la Ligue de Bretagne.

Suivi administratif : Marie-Christine Sourdin.

Commission médicale.

Président : Dr Christian Le Coq. Elle assure la validation des dossiers médicaux des arbitres de ligue et les dossiers de surclassement.

Suivi administratif : Danièle Hervé.

Commission féminisation.

Présidente : Marjorie Gentilhomme. Elle assure la promotion et le développement de la pratique féminine.

Suivi administratif : Marie-Françoise Tirel.

Commission événements.

Présidents : André Toulemont et Alain Le Galloudec. Cette commission organise les différents événements liés à notre discipline sur le territoire de la Ligue.

Suivi administratif : Jérôme Bégasse.

Commission communication et car animation.

Présidents : André Toulemont et Alain Le Galloudec. Elle planifie l'utilisation des cars animation pour les écoles et la tournée des plages, ainsi que la rédaction du magazine Bretagne Foot.

Suivi administratif : Jérôme Bégasse et Solenne Recan.

Commission développement et animation des pratiques.

Président : Jean-Pierre Le Brun. Elle gère le développement des nouvelles pratiques, des activités futsal, du foot à 5 et le beach soccer.

Suivi administratif : Fabrice Morel, Gauthier Poirat, Catherine Mottet.

Commission finances, contrats d'objectifs et caisse d'entraide. Président : Rémy Moulin. La commission élabore le budget prévisionnel, contrôle les finances, gère le suivi et la répartition des aides des conventions d'objectifs.

Suivi administratif : Nathalie Roult.

Commission FAFA. Président : Rémy Moulin et Jean-Yves Boudiou. Elle assure le suivi des dossiers et la répartition de l'enveloppe régionale de FAFA.

Suivi administratif : Aline Couffin.

Commission arbitrage.

Président : Alain Léauté. Elle élabore la politique de recrutement, de formation, de perfectionnement des arbitres. Elle juge en première instance les réserves techniques.

Suivi administratif : Éric Poulat et Marie-Françoise Tirel.

Commission statut de l'arbitrage.

Président : Alain Léauté. Elle vérifie les obligations des clubs vis-à-vis du statut de l'arbitrage, propose les dérogations éventuelles prévues par l'article 39 du règlement.

Suivi administratif : Éric Poulat et Marie-Françoise Tirel.

Commission fidélisation des arbitres.

Présidents : Guy Granville et Alain Léauté. Cette commission assure la mise en place des actions de recrutement, de promotion de l'arbitrage et assure le soutien aux clubs dans la détection et le recrutement.

Suivi administratif : Éric Poulat et Marie-Françoise Tirel.

Équipe technique régionale.

Directeur : Yann Kervella. Elle assure la promotion et la mise en application des actions techniques fédérales, la formation des cadres techniques et organise les stages de perfectionnement.

Suivi administratif : Stéphane Valentin et Maryon Orain.

Commission statut des éducateurs et équivalences.

Président : Bernard Lebreton. Elle vérifie les obligations des clubs vis-à-vis des statuts des éducateurs, propose des dérogations éventuelles prévues par le règlement.

Suivi administratif : Stéphane Valentin et Maryon Orain.

Commission formation.

Président : Rémy Féménia. En lien avec l'IR2F, elle propose et déploie les formations sur la Ligue.

Suivi administratif : Maryon Orain.

Voilà les 23 commissions de la ligue de Bretagne.

Concernant les mouvements de personnel, les départs à la retraite de Alain Tibout, Patrick Papin, Yannick Herbiot et le 12 décembre, Christine Adeux fait valoir ses droits à la retraite.

Les arrivées : Yann Le Coq, CTD PPF 22. Claude Michel, responsable du pôle Ploufragan. Éloïse Josse, assistante technique régionale foot féminin. Gwendal Lebreton, CTD PPF 56. Gaëtan Texier, CTD PPF 35.

Nous aurons une pensée aujourd'hui pour Françoise Le Hady* toujours en convalescence.

Concernant les rapports des différentes commissions pour la saison 2016-2017, vous retrouverez sur le site de la Ligue.

En conclusion et avec tous les membres du comité, je remercie toutes les personnes qui ont animé et participé aux réunions de la Ligue pour leur sérieux et leur compétence. J'associerai

également la municipalité et les dirigeants du DC Carhaix pour l'accueil que nous avons reçu ce matin.

Je remercie également le directeur Philippe Georges et le personnel de la Ligue qui, avec les bénévoles, forment une équipe compétente et disponible. Merci à vous tous, présidents, présidentes, dirigeants, dirigeantes, responsables de clubs pour tout le temps consacré aux autres. Merci de m'avoir écouté. Bonne saison à vous tous

(Applaudissements)

M. le PRESIDENT.- Je voulais que deux présidents de district ne sont avec nous aujourd'hui, Rémy Féménia et Alain Le Bosser à qui nous souhaitons un bon rétablissement. Je voulais citer M. Pierrick Bernard-Hervé qui est aussi membre de la LFA au titre de président du troisième collège à la Fédération française de football. Il est avec nous. La Bretagne est bien représentée à la LFA.

Y a-t-il des questions ?

Êtes-vous pour ou contre le rapport d'activité 2016 2017 présenté par le secrétaire général Alain Le Galloudec ?

Résultat du vote.

Pour : 97,99 %.

Contre : 2,01 %.

Approbation du rapport d'activité 2016-2017.

6. Élection des Délégués représentant les clubs à statut amateur à l'Assemblée fédérale

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons vous montrer la liste des candidats pour l'assemblée générale et voter cette liste en bloc.

Ce sont les présidents de district avec un suppléant, et il y a les représentants du football amateur au titre des délégués club statut amateur, ainsi que le représentant qui siège en qualité du foot diversifié. M. Bernard-Hervé avec son suppléant.

Voilà la liste des gens qui figurent à l'écran.

Êtes-vous pour ou contre la liste de délégués représentant les clubs à statut amateur aux assemblées fédérales ?

Pour : 90,75 %.

Contre : 9,25 %.

Élection de la liste présentée.

6. Présentation de la réforme des compétitions jeunes

M. LE YONDRE.- Avant de passer la parole à Fabrice et de vous présenter cette réforme, je me dois d'excuser Guy Martin qui devait prendre la parole ce matin en tant que pilote de ce projet au niveau de la Ligue de Bretagne et en tant que président de la commission régionale des jeunes, mais il est pris par un heureux événement dans sa famille car il est près de sa fille pour la naissance de sa petite-fille. Nous l'excusons ce matin mais il reprendra de droit la suite des travaux de cette réforme.

Après la réforme des compétitions seniors, il nous faut réfléchir aux compétitions jeunes. Il convient d'avoir en tête quelques points importants qui justifient cette réforme.

Vous le constatez tous, une perte de licenciés dans les catégories jeunes de 15 à 20 ans. Il est donc nécessaire de réfléchir sur les raisons de cette déperdition et rendre plus attractives nos compétitions afin de fidéliser nos jeunes licenciés.

Autre point important, les orientations fédérales vont nous imposer une modification de base, notamment pour alimenter les compétitions nationales en U17 et U19. Je vous en reparlerai tout à l'heure, vous comprendrez beaucoup mieux dans la présentation.

Ces orientations font suite à un constat général, une grosse difficulté pour vous de gérer les effectifs avec des différences générationnelles liées aux fluctuations des effectifs et une variation de niveau entre deux générations. Les jeunes aujourd'hui ne bénéficient jamais des résultats qu'ils obtiennent sur le terrain mais subissent les générations qui les précèdent. Par exemple, une génération en U15 va se retrouver en R2 ou R3. Ils terminent premiers de leur groupe, donc normalement cette équipe monte dans la division supérieure ; malheureusement ils changent de catégorie car ils ont pris un an de plus. Ils s'en vont et ne bénéficient pas de la montée, c'est une autre génération qui n'est peut-être pas tout à fait aussi bonne qu'eux qui en bénéficient.

C'est un vrai problème qui nous est très souvent remonté. Il faut donc essayer de faire bénéficier les jeunes et les intéresser quand ils ont gagné une place sur le terrain. Faire en sorte qu'ils bénéficient de la place qu'ils ont gagnée sur le terrain leur permettant de jouer au niveau qu'ils ont obtenu. C'est le point important.

C'est pourquoi il est essentiel de réfléchir sur un projet et à ce titre, un groupe de travail a été mis en place par le comité de Ligue, piloté par Guy Martin, président de la commission régionale des jeunes, avec Michel Renault du comité de Ligue du district 22, moi-même qui assisterait au niveau des textes et des règlements, bien sûr en présence du président de Ligue quand il pourra se joindre à nous en tant que commanditaire de ce travail. Chaque district est représenté : pour le 22, Yves Bazille, pour le 29, Max Gouesse, pour le 35 Alain Rolland, et pour le 56, Gérard Gouzère.

Nous souhaitons faire cette réforme avec vous. Une présentation va vous être faite qui va vous donner les grandes lignes, les orientations. C'est la première réflexion du groupe de travail et surtout une réflexion de l'équipe technique régionale qui a travaillé cet été sur ce projet. Mais nous irons bien sûr à votre rencontre dans les mois qui viennent, je vous en reparlerai un peu plus tard dans le calendrier d'élaboration de cette réforme. Mais avant de passer du calendrier, je vais laisser Fabrice Morel vous présenter les principes de cette réforme.

M. MOREL.- Bonjour à toutes et à tous.

Concernant ce futur travail, la situation actuelle nous amène à constater qu'on est plutôt dans une logique de football héritage. Les compétitions parfois amènent un décalage entre le potentiel des joueurs en fonction des compétitions dans lesquelles ils pratiquent. L'objectif d'une approche pour un football pour tous et surtout équilibré serait d'avoir une diversification des pratiques, un football attractif qui amène bien évidemment à rectifier le tir sur les notions de progrès et de fidélisation.

Au niveau des statistiques, pour des jeunes entre U12 et U19, on perd 50 % de nos effectifs. Au niveau des changements de club, entre U15 et U19, 13 et 15 % changent de club chaque année.

Je vous propose ce qui existe au niveau des compétitions et du nombre d'équipes par niveau et par catégorie. Il y a toujours le niveau régional avec 90 équipes en U15 actuellement, 72 en U17 et 42 équipes en U19. Un niveau départemental sous un format pyramidal avec plus de 500 équipes représentées au niveau des districts. Voilà ce qui existe pour nos jeunes de U15 à U19.

Le constat général et ce qu'on entend auprès des clubs lors de réunions informelles, lors des visites label. Plusieurs phrases ressortent : « *Je n'ai que des premières années, compliqué de gagner* », « *Chaque année c'est trop dur, c'est trop difficile* », « *Les championnats sont déséquilibrés* », « *On n'a plus de U19, ils sont en seniors, ils arrêtent* », « *Je ne peux pas faire jouer tout le monde car on est avant-derniers* », « *Le travail de notre école de foot n'est pas valorisé* », « *On ne peut pas offrir un niveau adapté à nos jeunes* », « *Il y a trop de changements de clubs et cela nous pose problème* ».

Par rapport à ces constats et des orientations fédérales, le groupe de travail évoqué tout à l'heure va être amené à œuvrer et vous concerter.

Récapitulatif des orientations fédérales.

Pour accéder aux championnats nationaux U17 et U19, on devra de manière obligatoire passer par une seule voie d'accession qui sera un championnat U16 R1 pour la montée en U17 national ou la qualification, et un championnat U18 R1 pour se qualifier pour un championnat U19 national.

Un projet de rajeunissement de la coupe Gambardella actuellement sur la catégorie U19 et qui normalement devrait passer sur les U18.

Une sollicitation de resserrement de l'élite régionale, atteindre si possible un maximum de 10 % de représentation des équipes dans chacune des catégories au niveau régional et passer à des compétitions par année d'âge, dites générationnelles.

Tout cela avec une mise en place et un calendrier serré car l'année de transition démarrerait en 2018.

Le projet catégoriel. Si on vous parle d'un championnat ou de compétitions par année d'âge, pour le foot à 11, c'est infaisable dans beaucoup de clubs. On restera sur une logique de « biannuel », deux catégories d'âge, deux années d'âge que l'on pourra toujours associer. Voire en fonction des dérogations de sur-classement, associer en nombre restreint ou illimité une troisième année. D'où le schéma qui se met en place devant vous par rapport à une catégorie U14 à laquelle on pourra associer U13, U14 et peut-être U12. On est en attente de réponses réglementaires.

Même logique pour les U15, U16, U17, U18 et U19.

La première chose qui vous vient à l'esprit est de dire que l'on déploie le nombre de catégories, on ne pourra jamais suivre et avoir une équipe par catégorie. Ce ne sera pas une obligation et vous allez le voir tout à l'heure par rapport à la logique de compétitions qui pourraient être proposées.

Si on prend la base de fonctionnement, à gauche les niveaux : district pour le départemental, au niveau régional, ligue et au niveau national pour le plus haut niveau. Et de gauche à droite, l'année n pour aller jusqu'à n + 5.

Il y aurait toujours des niveaux. Départemental, je n'ai pas mis pour une raison de place et de clarté le nombre de niveaux au niveau départemental district, mais évidemment, cela existera en-dessous de la D1. Au niveau régional, 1, 2, voire 3. À voir en fonction du nombre d'équipes qui sera arrêté. Et le niveau national.

On pourrait mettre en place un système qui existe déjà de montée/descente. Vous allez voir arriver des flèches. Les vertes montent, les rouges descendent, les noires signalent un éventuel maintien. Vous voyez la logique de mouvements, les passerelles qui existeraient entre les catégories, de U14 à U15, de U15 à U16. Eventuellement quid des U19 ? C'est une question à se poser.

Je parlais tout à l'heure des championnats ou des compétitions district. Il en existera toujours mais les districts auront une certaine latitude pour organiser des compétitions en fonction du nombre d'équipes, du potentiel, des besoins des clubs en fonction et qui répondraient à des logiques de territoire.

Pour créer des passerelles entre un niveau départemental et régional, on sera obligé de rester dans une logique catégorielle identique au niveau régional avec des U14 D1, U15 D1 et jusqu'à U18 D1.

Par exemple, une équipe est inscrite en U14 R2. Cette année, elle fonctionne plutôt bien, elle a terminé en haut de tableau. C'est une bonne génération dans mon club. Pour la garder, fidéliser et répondre aux attentes des joueurs en termes de potentiel, il est bien qu'elle puisse avoir un niveau en adéquation. L'an prochain, elle monterait en U15 R1.

En revanche, durant l'année U15, c'est peu plus compliqué pour des raisons x ou y. En U16, cette même génération retrouve un niveau R2 qui semblerait plus en adéquation à l'instant T sur l'année en question en fonction de son potentiel.

L'année U 17 confirmerait et jouerait toujours à son niveau.

Pour finir leur cursus de foot à 11 ou avant les U19 (à réfléchir), cette équipe remonterait en U18 pour jouer en R1. Peut-être en fonction des résultats, une accession potentielle en U19 national. Quid de l'avenir de ces jeunes qui passeraient soit en U19 soit en senior ? Ce sera en fonction d'une décision qui répondra à une enquête de cette année.

En conclusion, il faut retenir la logique générationnelle. En fonction des résultats d'une équipe dans l'année en cours, on hérite ou on se qualifie pour un niveau pour l'année n+1.

Le canevas de la saison pourrait identifier deux périodes, septembre-décembre et janvier-juin dans lesquelles s'intercalent différentes formes de pratiques, des formats championnats, des formats coupes avec des dates à arrêter sur la période 1 et la période 2.

Pour beaucoup déjà, car plus de 600 équipes engagées en futsal sur les différentes catégories, du futsal sera proposé à différentes dates, notamment sur les périodes de vacances. Auxquels s'ajouteraient des formats de pratiques en fonction des logiques de territoire sur du football diversifié.

Au total, un calendrier entre 25 et 30 journées pour les catégories en question.

Pour conclure et avant de redonner la parole à Philippe Le Yondre, la synthèse de la démarche. Je vais inscrire mes équipes dans un niveau de départ. Ensuite ces équipes vont évoluer en fonction de leur potentiel et d'un résultat de l'année n, une qualification pour un niveau n+1.

Pas d'obligation d'être représenté dans toutes les catégories. On pourrait imaginer qu'un club ait des U14, des U16, des U18 ou être représenté dans toutes les catégories. Actuellement, on voit deux à trois équipes en U15, on aurait une U14 et deux U15 ou l'inverse.

Dernier point, un passage obligé en lien avec les obligations fédérales, la création de championnats U16 R1 et U18 R1 pour des qualifications aux championnats nationaux des catégories U17 et U19.

Des questions sont en suspens. Comment bien gérer ou bien anticiper les filtres ou les critères pour engager les équipes. Il faut bien une porte d'entrée. Ce sera une réflexion à avoir lors de nos futures rencontres.

Combien de phases par année ? Fait-on des championnats à l'année ou en deux phases comme cela existe déjà dans les districts ? Si on a une très bonne génération au niveau départemental, que l'on puisse répondre à ses besoins ou en tout cas à son potentiel.

Quelle pyramide ? Combien d'équipes par niveau ?

Pour terminer, comme toute réforme, il y a des périodes de transition, il y aura un gros travail de réflexion avec la commission mais aussi avec vous lors des futures réunions décentralisées pour anticiper cette période qui ne fait pas toujours du bien mais qui est un passage obligé.

Avant de laisser la parole à Philippe Le Yondre et conclure, répondre à la perche tendue par M. Troadec pour la statue en lien avec le joueur, je pensais à notre ancien collègue à Alain Thibout, Vannetais d'origine, devenu joueur à Guingamp, 23 ans à la ligue de Bretagne. Je vous laisse réfléchir.

(Applaudissements.)

M. LE YONDRE.- Vous avez compris le principe de cette réforme, il s'agit de tenir compte des générations de joueurs et de leur permettre de bénéficier de leurs résultats sur le terrain pour gravir les différents échelons de la pyramide régionale, voire départementale.

Nous en sommes au tout départ de la réflexion car il n'y a eu qu'une seule réunion du groupe de travail le 13 octobre dernier où nous avons un peu élaboré cette première présentation.

Un gros travail est à faire, mais il est évident que nous ne le ferons pas sans vous, nous viendrons à votre rencontre. Jusqu'en décembre, le groupe de travail avec l'équipe technique régionale

qui est très impliquée. Bien sûr Fabrice Morel et Yann travaillent avec nous. Nous allons essayer de peaufiner le projet et avancer un peu plus pour avoir quelque chose de précis. Comme nous l'avons fait pour les compétitions seniors, avoir quelque chose à vous présenter.

De janvier à mars prochain, ce sera le temps de partage avec vous. Des réunions se tiendront au sein de chaque district. Certainement avec vous si vous êtes intéressés, mais aussi avec d'autres personnes qui ne sont pas obligatoirement aux assemblées générales, les éducateurs et responsables de jeunes au sein des clubs qui connaissent bien la problématique de fonctionnement et les besoins dans les catégories de jeunes. Il faudra associer toutes ces personnes quand nous irons vous voir dans les secteurs et districts. Une vraie réflexion avec vous de janvier à mars.

Nous ferons très certainement une ou deux réunions au mois d'avril 2018. Une première réunion de synthèse vous présentera le projet qui fera suite aux remarques remontées lors des rencontres. Nous aurons très certainement à revenir sur notre projet et nous vous présenterons quelque chose de plus élaboré au mois d'avril pour adopter cette réforme à une prochaine assemblée générale en juin prochain.

Des réunions seront certainement nécessaires pour vous présenter le projet. Faire deux « mini assemblées », une à mi-chemin entre Quimper et Rennes, entre Auray et Vannes et du côté de Ploufragan. Ces deux dates pourraient nous permettre de rencontrer le maximum de personnes pour arriver à l'assemblée générale de juin prochain avec un projet qui a reçu déjà un peu votre assentiment. Ce n'est pas simple à monter. Pour avoir mené la réforme des compétitions seniors, c'est plus compliqué à mettre en place. Le groupe de travail a un très gros travail à faire d'ici décembre. Suivez bien le site Internet de la Ligue, des présentations seront faites sur les différents sites. Ce n'est pas simplement pour se faire plaisir, c'est une réforme à mettre en place pour correspondre aux attentes et aux besoins des jeunes et des dirigeants dans les clubs. Merci.

(Applaudissements.)

M. LE GALLOUDEC.- Merci pour cette présentation.

7. Présentation de la Coupe du Monde de la FIFA U20F du 5 au 24 août en Bretagne

M. GEORGES.- La FIFA a décidé d'organiser sur le territoire breton la Coupe du monde féminine U20. Pour ce faire, la Fédération française de football a mis en place un comité d'organisation local qui lui-même s'appuiera sur une co-organisation avec la Ligue de Bretagne à travers un contrat de coopération. Elle s'appuiera sur la Ligue de Bretagne et ses districts.

16 équipes dont certaines sont déjà qualifiées. En Europe principalement, la France, l'Angleterre, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, mais aussi la Nouvelle-Zélande. Les autres territoires sont en cours de qualification.

Au total, 32 matches, quatre poules de quatre équipes. Les deux premières équipes qualifiées pour les quarts de finale.

Quatre sites dans quatre départements : Dinan, Saint-Malo, Vannes et Concarneau.

Un match d'ouverture prévu le dimanche 5 août au stade de la Rabine avec l'équipe de France. 24 matches de phase de groupe se dérouleront du 5 au 13 août. Les demi-finales auront lieu le lundi 20 août. Le match pour la troisième place et la finale le 24 août à Vannes.

C'est sur une période sensible de veille pour les clubs que se déroulera cette compétition planétaire. Nous comptons beaucoup sur l'appui des clubs malgré tout car nous serons en phase de semi-reprise et nous espérons que vous pourrez à travers toutes les informations que nous communiquerons au fur et à mesure nous donner un coup de main d'une part en relayant l'information dans un premier temps et ensuite participer à travers la billetterie qui sera ouverte sur le territoire français et plus précisément en Bretagne en vendant des places qui seront très certainement à des tarifs très intéressants.

Notre ambition à travers cet événement planétaire qui sera retransmis sur les télévisions du monde entier. La première des priorités est le remplissage des stades. Il est important que nous donnions une bonne image du football en Bretagne mais je pense que si on est venu nous chercher, c'est que l'on savait que l'on répondrait présent pour bien organiser et remplir les stades pour les belles affiches qui se présenteront au mois d'août.

Une période sensible, nous comptons sur vous pour nous donner un coup de main. Nous allons solliciter différentes structures, les campings, les centres aérés, les communes concernées mais aussi l'ensemble des villes hôtes et celles qui accueilleront les terrains d'entraînement. Il faudra rattacher à chaque équipe un terrain d'entraînement en fonction de l'endroit où seront hébergées ces sélections nationales.

Enfin sur la partie héritage, c'est tout simplement l'amélioration de nos structures actuelles partout, principalement dans les villes hôtes mais sur les terrains d'entraînement au bénéfice de l'ensemble des clubs bretons. Et un coup d'éclairage à nouveau sur cette pratique féminine et un engouement pour avoir dans les clubs davantage de dirigeantes, davantage de licenciées pour se développer plus rapidement avec, nous l'espérons, la France qui ira au moins en finale et pourquoi pas gagner cette coupe du monde

Voilà un événement planétaire pour un football que je qualifierais de bio. Nous comptons beaucoup sur nous, nous vous donnerons beaucoup d'informations.

Je passe la parole à Romain Lelandais, chef de projet de cette Coupe du monde, détaché à la Ligue en permanence.

Tant qu'à faire des propositions à M. le Maire sur d'éventuels buteurs je parlerai d'une buteuse, et pourquoi pas Eugénie Le Sommer ?

(Diffusion d'une vidéo.)

M. LELANDAIS.- C'est un grand plaisir d'être présent aujourd'hui face à vous. Il n'est pas anodin que la FIFA et la FFF aient donné l'organisation de cette Coupe du monde à la Ligue de Bretagne de football. Pour être arrivé il y a un mois et demi à cette Ligue de Bretagne de football, je vois que cela respire et cela transpire le football au sein de cette ligue. C'est un bel enjeu pour cette Ligue de Bretagne d'organiser un tel événement, un événement majeur, international et mondial avec l'accueil de 16 équipes majeures. Vous serez intégrés directement à ce projet à travers la Fédération, la Ligue, les districts, et forcément vous clubs et licenciés à travers la billetterie. Nous comptons beaucoup sur vous pour être de véritables relais de communication

pour la billetterie et au niveau du programme volontaire. C'est essentiellement ce que je vais vous présenter.

Sur les quatre sites, nous aurons un besoin de 800 volontaires, et c'est pourquoi nous devons pouvoir compter sur vous. 800 volontaires, 800 aventures, 800 sourires. Ces volontaires seront les ambassadeurs de cette compétition. Ils seront les premiers relais en arrivant au stade. Il y aura du public local mais aussi des personnes qui viendront des environs, de l'étranger. Comme ce sera au mois d'août, il y aura des touristes.

L'idée est de former des équipes de 200 volontaires sur chaque site. Un peu plus à Vannes que sur les autres sites car il y aura le match d'ouverture et la finale. Sur chaque site, entre trois et six rencontres, donc un besoin total de 800 volontaires.

Quel bénéfice pour ces volontaires ?

En premier lieu, faire vivre une aventure extraordinaire. Nous allons essayer de calquer ce programme sur celui l'Euro 2016 avec bien sûr un nombre plus limité. Créer de l'enthousiasme. Ce qui va transpirer dans un premier temps est cette volonté de montrer que cette compétition va être une fête.

Accompagner. Pour la FIFA, c'est un événement majeur qui justifie la mise en place d'une grosse structure. Nous comptons sur vous pour communiquer sur ces aspects.

Dernier point, forcément, faire de cet investissement volontaire ponctuel un investissement durable pour vous, pour que vous ayez de plus en plus de licenciées féminines au sein de vos clubs mais aussi d'une manière générale que cela puisse être bénéfique pour vos territoires et avoir de plus en plus de bénévoles au sein de vos clubs.

Les missions seront assez diverses. Environ 30 missions sur chacun de ces sites. Vous pouvez les découvrir sur l'organisation habituelle des compétitions sur les territoires hôtes (Saint-Malo, Concarneau, Vannes et Dinan). De plus, nous amenons une organisation et une logistique assez lourdes, des volontaires seront mobilisés sur les parties médias, marketing, accueil VIP, accueil des spectateurs mais aussi sur l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture, et sur de la logistique, des services techniques, des services informatiques. Des besoins sur l'ensemble des thématiques générés lors d'un tel événement.

Les conditions principales sont assez simples. Nous allons mettre en avant la motivation de ces personnes. Ce programme volontaire sera lancé courant du mois de décembre prochain. L'idée est d'être motivé, disponible au minimum les jours de matchs, avoir au minimum 18 ans. Certaines missions, notamment sur la partie média, pourront nécessiter de parler un petit peu anglais.

Nous comptons sur vous pour communiquer sur la partie billetterie mais aussi sur ce programme volontaire. Il faudra trouver ces 200 volontaires par site et nous comptons sur vous pour communiquer auprès de vos adhérents et licenciés pour que cet événement territorial soit une véritable réussite.

Je vais finir par une petite vidéo des ambadrices de la compétition. Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une bonne fin de réunion.

(Diffusion d'une vidéo.)

(Applaudissements.)

M. le PRESIDENT.- C'est un enjeu important pour la Ligue de Bretagne. Cela n'a pas fait forcément plaisir à tout le monde que cette Coupe du monde ne soit qu'en Bretagne. M. Le Graët est breton, c'est très bien pour nous. Vous aurez remarqué que ce trophée de Coupe du monde reprend les couleurs de la Bretagne, le blanc et le noir, le bleu qui représente la mer, le vert qui représente la terre et le jaune le soleil. Ceux qui ont pensé ce trophée ont vraiment associé les signes forts de la Bretagne.

Le véritable enjeu est de remplir les stades pour ne pas voir à la télévision des tribunes vides. Pour les matches de l'équipe de France, cela ne posera pas de problème, mais pour Nouvelle-Guinée-Pérou risque d'attirer moins de monde. Il y aura peut-être quelques soucis mais comme ce sont des matches de jeunes, nous comptons beaucoup sur les jeunes.

Je vais rencontrer prochainement le Conseil régional pour que l'on ne parle pas que du sport, mais de tout ce qu'il y a autour et amener des jeunes à ces matches via les colonies de vacances, les centres de loisirs. C'est l'occasion de leur montrer du football féminin qui peut être intéressant. Cela aura certainement un impact pour amener de nouvelles jeunes filles dans les clubs. Plus tard, nous vous présenterons la FFA et la Fédération amène des aides spécifiquement pour ce football féminin et il faudra en profiter. Je compte sur vous.

J'ai déjà dit qu'au mois d'août, nous n'aurons pas beaucoup de vacances et serons très occupés et tout le monde sera impacté. J'avais tenu à ce que les quatre départements aient un site, voilà pourquoi il y a Concarneau, Dinan, Saint-Malo et Vannes. Il fallait un site par région, mais nous ne voulions pas de grand stade. Les clubs pros ne pouvaient pas mettre leur stade à disposition car la compétition aura repris en août.

J'espère pouvoir vous retrouver autour de ces terrains et n'oubliez pas que cela prépare 2019 où il y aura une poule à Rennes. J'ai toujours été frustré qu'en 1998, il n'y ait eu aucune rencontre en Bretagne. Pour l'Euro 2016, c'était encore pire car les stades les plus proches étaient Bordeaux et Paris. Aujourd'hui nous avons une Coupe du monde chez nous, montrons que nous avons envie d'avoir du sport de haut niveau, du sport international. J'espère pouvoir compter sur vous et que la Bretagne brille en même temps que les joueuses lors de cette compétition.

8. Présentation FFF - Nike

(Diffusion d'un film.)

M. RIZK.- Je travaille chez Nike, je suis chef de projet FFF et j'ai le plaisir de travailler depuis plus d'un an sur le renouvellement du partenariat entre Nike et la FFF. Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Simon Gomez.

Nous sommes ravis d'être là avec vous, nous remercions la Ligue de Bretagne de football pour son accueil. Nous aimerions vous en dire un peu plus sur ce projet qui nous passionne depuis plus d'un an et qui aura des implications directement pour vous, clubs de football amateur. Vous le savez peut-être, Nike et la FFF, c'est une histoire qui a un peu plus de sept ans. Si on se projette quelques années en arrière, vous vous souvenez que la France sortait d'une Coupe du

monde un peu compliquée en 2011 et que depuis grâce au travail de la Fédération, grâce au travail des ligues et des districts et aux résultats sportifs, l'image du football en France a énormément changé et évolué dans le bon sens.

Quel intérêt pour Nike d'être partenaire de la FFF ? Être partenaire de la FFF, cela nous permet de raconter de très belles histoires autour d'un produit qui est très symbolique et qui est très important pour nous tous, qu'est le maillot de l'équipe de France. Vous vous souviendrez des différents produits, je pense notamment au maillot marinier qui avait marqué les esprits en 2011 et les derniers maillots de l'Euro 2016. Tout cela pour dire que ce partenariat est une façon pour Nike de légitimer sa place dans le football français. C'est une marque jeune dans le football, qui a commencé dans le football en 1994 et qui depuis a parcouru beaucoup de chemin.

En revanche, la réalité est que ces premières années de partenariat entre Nike et la FFF ont été marqué par l'équipe première, l'équipe qui a le plus de lisibilité, qui est la plus inspirante car c'est aussi la façon toute naturelle dont les deals sont structurés entre équipementier et Fédération.

Ce qui est nouveau dans notre approche, c'est que dans le cadre de ce nouveau partenariat qui va nous emmener avec la FFF de 2018 à 2026, nous voulons aller au-delà de l'équipe A et avoir une prise de parole forte et engagée envers le football amateur. L'équipe de France et la Fédération française de football, ce sont Matuidi, Pogba, Griezmann, mais ce sont aussi les 15 000 clubs de football en France que vous représentez aujourd'hui. Nous avons commencé le travail, une équipe est dédiée à relation exclusive avec nos différents revendeurs qui sont vos intermédiaires avec la marque.

Simon Gomez travaille notamment avec cette équipe qui a pour but de mettre à disposition les différents produits de notre catalogue destinés à la pratique en club. Vous voyez ici les différents produits qui font partie de cette gamme. Ils sont supposés répondre aux différents besoins de la grande famille du football. Je pense aux arbitres, aux plus jeunes licenciés et par rapport à la présentation de Romain aux licenciées féminines et l'énergie autour du football féminin à partir de l'année prochaine.

Mais ce n'est pas suffisant et dans le cadre du renouvellement de ce contrat, nous irons un cran plus loin. Nous avons contacté en début d'année plus de 150 clubs, des clubs de 100 à 150 licenciés qui ne sont pas en région parisienne, pour essayer d'en savoir un peu plus sur votre quotidien, votre réalité, votre contrainte. Il en ressort qu'être président d'un club de football amateur en France, ce n'est pas évident. Parce que les subventions arrivent de plus en plus tardivement, souvent vous êtes élus parce que personne d'autre ne s'est présenté et il faut se mettre à jour avec les différentes réglementations mises en place par la Fédération et la Ligue. Je pense notamment à la feuille de match informatisée. Tout cela fait que votre quotidien n'est pas évident.

Et quand nous vous avons posé la question de savoir vos besoins d'équipements, la réponse a été claire. Facteur n° 1, vous nous avez parlé du prix car cela revient aux contraintes budgétaires que vous vivez, qui font que les budgets sont serrés et que c'est le facteur prix qui va définir le choix de l'équipement et de l'équipementier.

Vous nous avez parlé de la qualité du produit, de la disponibilité des produits et des problématiques de stock. Vous avez parlé de la relation de service, de proximité, de suivi, la relation humaine avec votre revendeur. Et de la marque.

Vous avez potentiellement moins d'affinités avec la marque Nike mais sachez que pour vos licenciés, la marque Nike, c'est la FFF mais c'est aussi le PSG, Neymar, Cavani, Mbappé et nous sommes fiers de dire aujourd'hui que plus d'une paire de crampons sur deux vendue en France est une paire de crampons Nike.

Tout cela pour dire que nous avons construit un modèle dans le cadre de ce nouveau projet et contrat avec la FFF qui est bâti sur votre réalité, sur vos contraintes et sur lesquelles vont venir se greffer Nike, la FFF et nos différents revendeurs.

Je laisse la parole à mon collègue Simon Gomez.

M. GOMEZ.- Cette prise de parole forte vers le football amateur français va se traduire par la création d'une collection exclusive. C'est une collection Nike FFF qui ne sera pas présente dans le catalogue Nike sports collectifs que vous avez l'habitude de consulter. Quand vous voulez équiper votre équipe, votre distributeur met à disposition les différentes marques et en l'occurrence, un catalogue Nike. Cette nouvelle collection ne fera pas partie de ce catalogue et vivra exclusivement via les différents réseaux de communication de la Fédération française de football.

Cette collection est exclusive également dans la mesure où elle cherche à répondre aux différentes problématiques et contraintes que vous rencontrez quand vous cherchez à sélectionner un équipementier. André Rizk vient de développer ces différentes contraintes. Nous essayons de faire correspondre vos contraintes à cette collection.

En rentrant vraiment dans le cœur de la collection, la façon dont elle se caractérise, plusieurs se présentent. La première particularité est que l'offre est assez limitée en termes de produits. Deux raisons à cela : la première pour sécuriser les stocks. Quand vous avez besoin des produits, qu'ils soient disponibles. Je suis joueur de foot, je suis originaire de la région, l'idée est que l'on ne se retrouve pas dans des situations cocasses. Le jour du match, il manque deux paires de chaussettes ou trois shorts car on n'a pas pu les commander auprès de notre revendeur. Voilà pourquoi nous sécurisons les stocks.

La deuxième raison pour laquelle cette collection sera limitée en termes de produits, relève simplement de vos différents retours. Quand vous souhaitez équiper votre club, vous avez cinq priorités en termes de produits. C'est autour de ces cinq produits que nous avons cherché à axer cette collection qui va apparaître derrière vous : un maillot, un short, une paire de chaussettes, un ballon de football mais également un survêtement qui est une pièce qui occupe une place de plus en plus importante aujourd'hui dans les clubs de football.

Une offre limitée en termes de produits, première spécificité et deuxième particularité, l'accessibilité. La contrainte budgétaire est une contrainte que vous connaissez, qui est primordiale pour vous quand vous décidez de sélectionner un équipementier. Pour autant, nous avons conscience que Nike est relativement jeune dans le football et donne parfois cette impression de marque américaine éloignée de vos préoccupations et de vos réalités quotidiennes, notamment en termes de prix. C'est un point que nous avons noté et en

partenariat avec la Fédération, nous avons souhaité que cette collection soit créée autour de quelques produits accessibles.

Nous n'avons pas pu avoir la présence de Neymar ni de Mbappé. En revanche, nous avons la chance d'avoir deux petites pépites U17 du DC Carhaix, Malo et Gewen qui vont vous présenter ces produits d'un point de vue prix et esthétique.

(Applaudissements.)

S'agissant des prix, cette collection va comporter un maillot, disponible en manches courtes et longues, les prix apparaissent derrière moi. En manches longues adulte, 13 € et 11 € pour les enfants. Vous connaissez ce maillot, il s'agit du maillot parc, c'est le maillot qui vous est remis quand vous accédez au quatrième tour de la Coupe de France.

Ce maillot sera disponible dans une gamme de couleurs très large pour que vous puissiez les associer aux couleurs de votre club.

Le short a été spécifiquement créé pour cette collection avec cette note de couleur. Un short bicolore avec une bande de couleur sur le côté. Un short disponible au prix de 9,50 € en adulte et 8,50 € en enfant. Disponible en cinq couleurs qui représentent 80 % des demandes reçues au niveau national.

Les chaussettes seront disponibles au prix de 5,50 €. Elles sont bicolores et respectent les mêmes codes de couleur. Vous pourrez faire vos assortiments ou vos propres combinaisons.

Le ballon sera mis à votre disposition au prix de 13 €.

Si je me rapproche de Malo qui porte le survêtement également disponible au prix de 37 € en adulte et 32 € en enfant. Ces prix incluent le haut et le bas. Survêtement disponible en quatre couleurs qui représentent près de 80 % des demandes.

Premier point. Une offre limitée en nombre de produits, cinq produits.

Deuxième point, le prix, l'accessibilité. Certains d'entre vous sont déjà en train de faire les calculs.

Troisième point, si nous avons souhaité rendre cette collection accessible, à aucun moment, nous n'avons souhaité rogner sur la qualité et la technicité des produits. Les besoins que l'on est en mesure d'attendre quand on souhaite jouer au football. Nous n'avons rogné ni sur la qualité, ni la technicité, ni sur l'esthétique.

Vous me direz que l'esthétique est peut-être le détail, le complément, le point marginal quand vous sous sélectionnez un équipementier. Nous en tant que marque pensons que c'est un élément de plus en plus important pour vos licenciés. Ce devrait être un élément important pour vous, dirigeants de club, car ces différents produits se retrouvent certes dans des cadres sportifs mais de plus en plus dans des cadres extra sportifs. C'est une excellente manière de véhiculer l'image de vos clubs également en dehors des terrains, dans des situations de vie quotidienne. Vous devez déjà le voir autour de vous, des jeunes portent vos survêtements pour aller à l'école ou à des activités séparées de la rencontre sportive du week-end.

Visuellement entre Malo et Gewen qui sont devant vous, vous voyez que les produits répondent aux différents critères de confort, d'élégance et de modernité. Vous pouvez voir défiler derrière

moi différents petits visuels que vous pourrez retrouver, vous et vos joueurs, sur les différents réseaux de communication de la Fédération française de football tout au long de l'année et jusqu'à la Coupe du monde de football. Produit qui s'inspire directement de ce qu'on fait dans le monde professionnel et qui répondent aux exigences que l'on peut avoir pour jouer au football et en termes d'esthétisme et de look que partagent vos licenciés.

Pour conclure, nous avons cherché à créer une collection attractive et accessible, et qui vous donne, à vous et vos joueurs, ce sentiment de fierté lorsque vous portez vos équipements. Il y aura évidemment la marque Nike mais vous pourrez y associer les petites personnalisations qui permettent de personnaliser avec l'identité de votre club. Il faut que vous portiez ces équipements de la même façon que peuvent le faire les joueurs professionnels qui sont sponsorisés par la marque Nike. Merci.

(Applaudissements.)

M. RIZK.- L'histoire que nous vous racontons aujourd'hui de la collection est une histoire authentique, légitime, qui se base sur la rencontre de deux mondes. Le joueur du dimanche qui joue sur un terrain boueux et à côté, le monde de l'excellence professionnelle incarnée par l'équipe de France.

Nos deux ambassadeurs pour raconter cette histoire sont Alexandre Lacazette, qui était avec nous en début de mois à Clairefontaine quand nous avons organisé cette séance photo juste avant le rassemblement de l'équipe de France. Il était ravi, quand nous lui avons parlé du projet d'être l'ambassadeur de cette campagne. Pour lui, malgré l'image que ses équipiers et lui peuvent projeter, ils connaissent votre réalité et savent ce que c'est que de venir d'un club de football amateur.

Nous étions également supposés avoir Laurent Koscielny, qui s'est malheureusement blessé la veille du rassemblement. Il n'a pas pu nous rejoindre.

Notre deuxième ambassadeur est Blaise Matuidi que vous voyez à l'écran avec le maillot de son club formateur et en compagnie de ses coéquipiers qu'il n'avait pas vu depuis plus de 15 ans. Les sourires, la bonne humeur, l'ambiance joviale qui ressortent de ses photos sont réels et authentiques. C'est ce qui nous conforte dans l'idée que notre histoire est ancrée dans le rapport entre le football amateur et professionnel.

Que va-t-il se passer maintenant ? Nous sommes aujourd'hui avec vous à l'assemblée générale. Nous allons vous accompagner, avoir des prises de parole continues et fortes à travers la FFF, la Ligue de Bretagne, nos divers revendeurs pour vous accompagner dans les mois qui viennent dans le choix de votre équipementier pour la saison prochaine.

Toutes nos prises de parole vont se diriger vers un nouveau site Internet, une nouvelle plateforme, footamateurlff.fr. C'est un site sur lequel vous allez retrouver le petit film qui vous a été diffusé. On vous demande de remplir quelques informations assez génériques sur le nom du club, le code postal mais aussi les couleurs du club. Et derrière je m'enregistre pour recevoir plus d'informations sur cette collection et le reste de la gamme Nike. Et bien sûr je peux savoir qui sont les différents revendeurs agréés qui font partie de ce projet et qui dès demain pourront vous fournir cette nouvelle collection en fonction de leur proximité géographique. L'idée est de

vous offrir le choix des six partenaires agréés les plus proches de chez vous. Sachez que le site Internet est également disponible à partir de la page d'accueil du site de la FFF.

Nous serons avec Simon à la sortie si vous avez des questions.

Un dernier point non négligeable est que la livraison de ces produits se fera à partir de juillet 2018, date à laquelle le nouveau contrat entre Nike et la FFF prend effet. Les commandes peuvent être passées dès aujourd'hui, mais les produits ne seront livrés qu'à partir de juillet 2018.

Pour conclure, une volonté forte de la FFF et de Nike d'avoir une prise de parole engagée envers le football amateur, avec une nouvelle collection à un prix abordable pour surmonter les préjugés « Nike, c'est trop cher, ce n'est pas fait pour moi ». Un nouveau site Internet footamateur.fff.fr où vous pouvez retrouver les différents revendeurs, appelés représentants agréés football amateur. Des produits disponibles à partir de juillet 2018 que vous pouvez commander dès aujourd'hui.

Les premiers échos par rapport à cette offre sont très positifs. L'offre est en édition limitée, et je vous invite à commander le plus rapidement possible.

Je vous remercie pour votre écoute ainsi que la Ligue de Bretagne de football, et à très vite.

(Applaudissements.)

9. Intervention des personnalités

- **Jacky Cerveau**

M. CERVEAU.- Bonjour à toutes et à tous. C'est pour moi un réel plaisir de revenir en Bretagne car j'étais venu lors de l'assemblée générale au mois de juin dernier. Aujourd'hui je ne suis pas venu tout seul, comme l'a souligné votre président Jean-Claude Hillion, Philippe Le Yondre est avec moi et dans la salle également Pierrick Bernard-Hervé, nous sommes tous les trois au bureau exécutif de la LFA, élus depuis cinq mois. Nous avons fait un gros travail en direction du football amateur et nous le faisons surtout dans une très bonne ambiance, ce qui n'est pas désagréable du tout.

Plaisir de souligner la bonne santé du football breton, de votre ligue et malgré ce que disait tout à l'heure le trésorier Rémy Moulin, un léger déficit qui s'explique par une aide accordée à un district, il n'y a pas d'inquiétude à avoir quand on voit les belles activités menées tout au long de la saison 2016-2017 et qui portent haut et fort les couleurs du football breton.

J'aimerais revenir sur un sujet très important pour lequel certains d'entre vous ont été acteurs dernièrement à Rennes, le projet Ambition 2020. Le président Noël Le Graët a été élu en mars 2017 et souhaite mettre en place un programme pour donner l'orientation que doit prendre notre football dans les années à venir. Ce projet se base sur deux termes, innovation et performance. Mais l'avantage de ce projet est plutôt qu'il ne nous vienne d'en haut, aujourd'hui c'est de le faire partager par tous. Et c'est la raison pour laquelle la Ligue de football amateur a organisé cinq séminaires à Lyon, Rennes, Toulouse, Nancy et Paris où nous avons invité certes

des représentants des instances des ligues et des districts mais aussi des représentants de clubs pour partager ensemble cette ambition.

Six grands objectifs dans ce projet Ambition 2020.

Premier objectif, renforcer l'engagement dans le football. Nous avons pouvoir le faire très rapidement puisque deux grands événements vont arriver. Le premier dès 2018, et je ne reviens pas sur les présentations faites sur la Coupe du monde féminine U20 qui aura lieu sur votre territoire. J'insisterai sur l'événement de l'année suivante pour lequel vous serez impactés en Bretagne avec la ville de Rennes, la Coupe du monde 2019.

L'idée est de savoir l'impact de ces deux événements sur le football féminin mais surtout quel héritage nous souhaitons laisser à l'horizon 2020, sachant que cela se prolongera au-delà de 2020. Nous sommes là de passage et après nous, le football continuera à vivre.

En 2019, nous vivons la huitième coupe du monde féminine. La première qui sera organisée en France, deuxième édition avec 24 équipes, 52 matchs sur un mois de compétition entre le 7 juin et le 7 juillet 2019, neuf villes hôtes dont la ville de Rennes. Au Canada, 764 millions de téléspectateurs ont suivi l'événement. L'objectif pour cette Coupe du monde 2019 est un milliard de téléspectateurs.

Ce sera l'occasion pour nos équipes de briller pour l'équipe de France U20, l'équipe de France seniors l'année suivante. Moment de briller pour les bénévoles, pour les volontaires. Montrer au monde entier le savoir-faire français. Nous l'avons fait en 1998, en 2016, nous le ferons en 2018 et 2019 ; et nous saurons le faire en 2024 pour les Jeux olympiques qui auront lieu à Paris.

Derrière tout cela, dans cette politique de renforcement de l'engagement du football, c'est aussi le recrutement de nouvelles forces, de nouveaux bénévoles. Les clubs ont du mal, le bénévolat souffre un peu. Il faut que nous allions recruter de nouveaux bénévoles et aider nos clubs tout en renforçant la politique de responsabilité sociale et environnementale que nous développons depuis de nombreuses années.

Deuxième point, généraliser la mise en place du football loisir. On perd de nombreux licenciés chaque année, et à côté, les structures privées se développent. Les gens ont envie de jouer autrement, à la carte. C'est tout un programme que nous devons mettre en œuvre tous ensemble pour développer ce football loisir et les nouvelles pratiques comme le futsal et le beach soccer.

Nous devons aussi optimiser la performance sportive. Vis-à-vis des compétitions jeunes, vous avez vu ce qui vous a été présenté par Philippe Le Yondre sur les nouvelles pyramides des compétitions que nous souhaitons mettre en œuvre.

Il faut que nous pensions à notre arbitrage et développons l'arbitrage de haut niveau. C'est en cours avec la professionnalisation mais il faut que nous pensions à l'arbitrage dans nos régions et départements. Recruter de nouveaux arbitres mais surtout les aider. Nous perdons des arbitres car nous avons des comportements déviants. Nous en sommes tous responsables. Si nous voulons avoir de plus en plus d'arbitres, aidons-les, ils ont droit de faire des erreurs. Ce n'est pas parce qu'ils vont faire une erreur que la Terre ne tournera plus. Nous avons un gros travail à faire là-dessus.

Nous devons développer le haut niveau. C'est ce qui va se passer bientôt, la Russie en 2018. Ils jouent mal. Oui mais nous sommes en Russie. Et je vous rappelle que si nous avons fini deuxièmes, nous avons un barrage contre l'Italie et ce n'était peut-être pas gagné. Il y a quatre ans en Ukraine, nous ne perdons le match aller que 2 à 0, nous sommes près de la correctionnelle avec un troisième but qui ne rentre pas, et tant mieux pour nous. Nous gagnons 3-0 au stade de France, c'est la fête, nous sommes au Brésil. Là, ne faisons pas la fine bouche. Nous sommes en Russie et c'est un moment crucial, important, un moment de renégociation de contrat.

Ce qui vient de nous être présenté par les représentants de la société Nike est très important et beaucoup de contrats sont en cours de renégociation avec la FFF dont les retombées seront très importantes pour le football amateur. Souvenez-vous, je vous avais dit au mois de juin que 31 % du budget de la Fédération française de football sont destinés au football amateur. 170 millions de contrats de partenariat existent aujourd'hui. L'idée est d'augmenter ces partenariats. Sachez qu'il y aura des retombées pour le football amateur. Le contrat Nike en est un exemple.

Quatrième point, améliorer les modes de collaboration. Le séminaire auquel certains d'entre vous ont participé en est un exemple. Faire participer les gens de la base, écouter nos dirigeants, écouter nos clubs. C'est vous qui allez nous apporter des solutions, qui allez contribuer à améliorer le fonctionnement du football français. Ce n'est pas en pensant dans notre tour d'ivoire que nous allons apporter les meilleures solutions. C'est la base qui fait évoluer, qui va nous faire progresser et qui va nous faire grandir. Et quand je dis « la base », ce n'est pas péjoratif, c'est vous qui êtes les acteurs du football et qui travaillez au quotidien avec vos clubs, vos collectivités et vos jeunes.

Cinquième point, j'en ai un peu parlé, développer des revenus efficaces pour le football. Je vous parlais des partenariats, je ne reviens pas dessus. Il faut que nous ayons une politique territoriale vis-à-vis du football amateur. Le contrat Nike en est un exemple, c'est à un moment donné qu'il y ait des retombées positives pour les instances mais qu'il y ait aussi des retombées positives pour les clubs.

Nous travaillons aussi sur ce qu'on appelle un groupement d'achat. Permettre à un moment donné de concentrer nos forces pour offrir à l'ensemble de notre football français les meilleurs prix pour que chacun s'y retrouve et fasse des économies.

Sixième point, faire de notre Fédération une référence en termes d'innovation dans le sport. Nous sommes déjà suffisamment efficaces mais il ne faut jamais s'endormir sur ses lauriers. Rappelez-vous ce qui s'est passé sur notre formation. Nous nous sommes crus les meilleurs du monde et nous avons baissé le pied. Sauf que les autres nations nous ont copiés rapidement. Aujourd'hui, nous avons inversé la courbe et sommes de nouveau montrés en exemple sur la formation que nous faisons dans le football français. Il est important de savoir constamment remettre en cause, de savoir constamment remettre le métier sur la planche car notre société va vite, notre football évolue très rapidement et nous devons toujours être à la pointe du progrès.

Voilà tout ce qui a été aujourd'hui mis en place et nous vous rendrons bien évidemment les conclusions. La synthèse des cinq séminaires vient d'être faite. Nous allons très prochainement

présenter au bureau exécutif les orientations que nous souhaitons donner. Et le but comité exécutif de la FFF décidera du programme qui sera celui des trois années qui nous restent, mais qui se prolongera bien au-delà de l'année 2020.

Je vous souhaite bien évidemment une bonne continuation. Je voudrais vous féliciter tous pour le travail que vous accomplissez au quotidien dans vos clubs. Aujourd'hui, rien n'est facile. On voit bien ce qui se passe au niveau gouvernemental, au niveau des collectivités locales, des régions et des départements où les subventions sont en baisse. La Fédération française de football travaille pour obtenir de nouveaux partenariats, pour améliorer les finances mais qu'il y ait aussi des retombées sur le football amateur.

Tout à l'heure, Philippe Le Yondre vous détaillera les nouvelles orientations du fonds d'aide au football amateur, notamment en matière d'emploi. Une chose est certaine, la Fédération française de football ne pourra pas se substituer aux collectivités locales, à l'État, aux départements et aux régions si leurs subventions baissent. Nous ferons l'effort nécessaire pour vous aider mais nous ne pourrons pas compenser toutes les pertes que vous avez actuellement.

Félicitations pour le travail énorme que vous faites vis-à-vis de vos jeunes, notamment le travail éducatif. Également vis-à-vis des féminines dont l'impact est grandissant dans le football français. Vous êtes tous acteurs de ce football et méritez nos applaudissements.

(Applaudissements.)

Je vous remercie de votre attention, je laisse la parole à Philippe Le Yondre qui va développer les nouvelles orientations du fonds d'aide au football amateur.

- **Philippe Le Yondre**

M. LE YONDRE.- La LFA a travaillé depuis quelques mois pour refondre le dispositif du fonds d'aide au football amateur qui existait bien avant. Vous avez pris connaissance déjà sur le site de la FFF et sur le site de la Ligue des nouveaux dispositifs. Je vais juste vous rappeler tout ce qui est possible.

Quatre grands chapitres : l'emploi, les équipements ou infrastructures, le transport et la formation.

Chapitre emploi. Financement de postes soit de responsable administratif ou sportif. En règle générale, ce sont des postes d'éducateur au sein des clubs. Ce dispositif est totalement différent de celui qui existait avant. L'aide maximale apportée avant était de 4 000 €, là il est possible désormais d'avoir une aide dégressive sur quatre ans pour un CDI à temps plein. 10 000 € maximum pour la première année pour un club. 8 000 € la deuxième année, 7 000 € la troisième année et 5 000 € la quatrième année. Jusqu'en fin de saison dernière, c'était 4 000, 4 000, 2 000 et 2 000.

C'est une grosse évolution. Pour avoir participé à trois des cinq séminaires, c'est un des points qui est revenu le plus dans tous les groupes de travail dans toutes les ligues. C'est le point sur lequel nous devons avoir une attention particulière dans les prochaines années, notamment la disparition des contrats et il faudra apporter une enveloppe supplémentaire sur ce point particulier qu'est l'emploi.

Au niveau national, la FIFA alloue 1 M€ sur ce dispositif de l'emploi.

Deuxième point, c'est le point le plus important, les équipements et infrastructures. Une enveloppe de 10 M€ est allouée au plan national.

En bleu, ce sont les nouveaux dispositifs qui n'existaient pas. La LFA a voulu étendre le dispositif. Avant, il était axé sur la création de vestiaires, foyers, synthétiques et aidait les grosses collectivités et structures. Tout le monde n'avait pas les moyens de faire des terrains synthétiques dans les clubs. Nous avons voulu réorienter le fonds d'aide vers des zones dévitalisées et les plus ce type structure. Il sera toujours possible de financer les foyers, les clubs houses, les vestiaires, les créations d'éclairage. Maintenant, beaucoup de collectivités changent les projecteurs pour des lampes à LED. Sécurisation des installations, les créations de terrain en pelouse naturelle. L'amélioration des terrains en pelouse naturelle par la refonte des drainages ou mise en place d'arrosage intégré.

Restent bien sûr les créations de terrains synthétiques. Les changements de revêtement synthétique. Cela fait 15 ans que les premiers terrains synthétiques ont vu le jour, et il faut commencer à renouveler les terrains synthétiques. Ce dispositif sera mis en place.

Un tout nouveau dispositif, création de terrain synthétique en foot à 8. Ce sont des demi-terrains synthétiques. Pour beaucoup de clubs, avoir un demi-terrain en synthétique permet d'assurer les entraînements des seniors et faire jouer le foot à effectif réduit, et donc économiser les terrains gazonnés dans les clubs. C'est un nouveau dispositif qui devrait plaire à beaucoup d'entre vous.

Pour l'équipement, c'est une enveloppe désormais régionalisée et les décisions seront prises au niveau de la Ligue. C'est Rémy Féménia qui gère la commission FAFA au niveau régional.

Pour le financement des terrains spécifiques (futsal extérieur, beach-soccer et foot à 5), c'est une enveloppe nationale avec un maximum de 20 000 € dans la limite de 50%, 15 000 € pour le beach-soccer et 30 000 € dans la limite de 50% pour le foot à 5. 10 M€ au total sur cette enveloppe au plan national.

Chapitre transport. L'achat de minibus Volkswagen de sept, huit ou neuf places est pris en compte au 50 % maximum. L'enveloppe nationale est de 2 M€. Désormais, l'enveloppe est également régionalisée.

Chapitre formation, 2 M€. Un dispositif que certains connaissent bien. Un effort a été fait cette année. Nous redistribuons beaucoup des bons de formation de 25 € valables pour les formations d'éducateur CFF ou dans le nouveau dispositif de formation, dans le parcours du dirigeant. Nous allons commencer des formations de président, secrétaire, trésorier. Et ces formations seront couvertes par les bons de formation de 25 €.

Un dispositif très peu connu, le cofinancement des formations plus lourdes. Quand un éducateur passe son BMF ou son BE, un financement est possible par une bourse de formation. Ce sont des coûts de formation de l'ordre de 4 000 à 5 000 €. Vous pouvez les financer par une OPCA pour une partie et vous pouvez avoir un complément par une bourse à la formation. Voilà pour le chapitre formation.

Au total, le FAFA est de 15 M€ d'aide allouée par la LFA. 10 millions sur les infrastructures, deux sur le transport, un sur l'emploi et deux sur la formation. Viendra s'ajouter dans le cadre des Coupes du monde féminines 2018 et 2019 une enveloppe supplémentaire au niveau national de 2,3 M€ destinés à des projets liés notamment au développement de la pratique féminine.

N'hésitez pas consulter le site.

(Applaudissements.)

- **Jacqueline Palin**

Mme PALIN.- Bonjour à tous. Je remercie la Ligue de Bretagne de football d'inviter le CROS à cette assemblée générale. Il est important pour nous de venir vous écouter.

Je rebondis sur quelques petits points. Tout d'abord sur l'intervention de M. Troadec, l'idée du panthéon est très bonne. De plus en plus, le sport en Bretagne fait partie du patrimoine autant que la culture. Il a parlé vélo, foot, qui avec la voile, sont les trépieds du sport breton. Le CROS va relever son défi et peut-être lancera quelque chose sur cette notion de panthéon. J'ai ma petite idée sur les footballeurs.

Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui des clubs, vous êtes tout de même la base de toute cette pyramide du football. Les Mbappé, les Lacazette, s'il n'y avait pas eu au départ le club, ils n'en seraient pas là. Aujourd'hui on parle beaucoup d'héritage, j'ai du mal à assimiler ce mot, mais dans cet héritage, il faut surtout ne pas oublier le club et c'est un peu mon inquiétude aujourd'hui. Nous soutenons toujours Paris 2024, évidemment qu'il faut accompagner ces Jeux olympiques mais il ne faut pas oublier les clubs. On peut constater que le budget du ministère des Sports a baissé de 7 %, que l'on est allé chercher sur le CNDS, qui diminue alors de 50 %. Que deviennent les territoires ? C'est notre inquiétude. Au niveau du mouvement sportif breton, nous n'avons pas l'impression qu'au niveau national nous soyons beaucoup aidés. Nous ne restons pas inactifs, nous intervenons également au niveau des emplois aidés en accompagnant le mouvement associatif de Bretagne (MAB).

Vous avez aussi évoqué le club de demain. Nous y réfléchissons également en ce moment. Vous perdez beaucoup de jeunes, en particulier entre les 15 20 ans. Ce qui est vrai chez vous est vrai pour les autres disciplines. Ils n'ont plus besoin de vous, ils sont sur les réseaux sociaux, sur Twitter, Snapchat et autres. Ils n'ont plus besoin du club structuré. Il est important pour nous d'essayer de voir ce que nous pouvons faire ensemble pour conserver tous ces jeunes. C'est une de nos pistes de réflexion.

Je voulais également souligner la qualité du savoir-faire breton, et tout particulièrement du foot breton dans le cadre de l'organisation du championnat du monde des U20. Cela peut servir d'exemple pour cette fameuse base arrière de laquelle on parle tant en ce moment pour

accueillir des sélections dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de 2024. Bravo au football pour cette organisation. Vous avez la compétence, le personnel, les bénévoles, n'oublions pas non plus que tout cela aura sûrement un impact économique important pour la Bretagne.

Je voulais justement faire un petit clin d'œil à Nike qui a présenté toutes ces tenues masculines. Dans trois ou quatre mois, il y aura un championnat du monde des U20 en Bretagne et on ne nous a même pas présenté une tenue Nike féminine. C'est dommage.

(Applaudissements.)

Le football a beaucoup de chance car votre fédération est très riche par rapport à d'autres disciplines, vous et le tennis. Vous avez une redistribution par la Fédération de tous les excédents que vous faites, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de discipline. Je crois que vous en faites un bon usage.

Pour finir je voulais souligner la qualité des relations que le CROS entretient avec le football et Jean-Claude Hillion qui nous accompagnent dans beaucoup d'actions. Il est important de fédérer et de mutualiser les petits et les grands. C'est ainsi que l'on avance.

- **Yannick Barrillet**

M. BARILLET.- Monsieur le Président, mesdames, messieurs. En général, c'est le représentant de l'État qui intervient en dernier, cela peut être autant un privilège qu'une galère car tout a été dit. De plus, les équations du temps font que celui qui représente ici les moyens publics n'est pas dans la meilleure des situations. Je l'assume, c'est mon rôle.

On peut critiquer les moyens mis à disposition du monde associatif, et Mme Palin l'a esquissé, vous avez la chance d'être dans une fédération qui est exceptionnelle de par sa visibilité, son poids, son écoute vis-à-vis des partenaires locaux économiques et élus. C'est un héritage que vous avez, héritage que vous savez construire, amplifier et bonifier. C'est aussi, et je le dis à chaque fois, un héritage qui vous engage et vous oblige, vous n'êtes pas un sport parmi d'autres, vous êtes le football. Sachez que la place que vous occupez au niveau national, régional, local, vous engage en ce sens que quelque part vous êtes un leader d'opinion et de mise en place territoriale par rapport aux autres disciplines sportives. Vous faites un peu le jeu sportif localement, notamment dans les zones les plus modestes ou rurales où le seul club qui existe encore est le club de football.

Cela vous engage dans le sens où l'équation de relation entre le sport et la collectivité locale, le sport et les usagers, le sport et les familles, c'est vous qui en donnez le la et il a quelques petits inconvénients. Historiquement, dans notre pays, on a sous-valorisé, sous-représenté la pratique sportive, l'encadrement sportif, le service rendu par le sport aux usagers. Des familles viennent vous voir en disant : « *La cotisation, la licence, c'est beaucoup* », mais si vous faites le ratio du prix d'encadrement de l'heure sportive à toutes les catégories de jeunes que vous accueillez, ce n'est rien. Comparer à une demi heure de piano d'un mauvais professeur, il n'y a pas de proportion.

Nous sommes donc tous fautifs et contribuons tous, et le football plus que d'autres disciplines, à cette mauvaise équation qui fait qu'aujourd'hui vous êtes obligés de vous retourner vers des élus, vers l'État ou les collectivités locales pour joindre les deux bouts, même vous le football. Imaginez la situation d'autres disciplines qui n'ont pas vos moyens, votre aura, votre place, votre visibilité. Vous, présidents de club, avez une responsabilité qui excède votre simple mais importante mission de président de club.

Cela fait 40 ans que je suis dans le métier, que j'ai contact avec des présidents de club en Vendée, dans l'Orne, la Marne, les Hauts-de-Seine. Ce point demeure et vous avez, vous football, une place, un rôle à jouer dans le concert sportif territorial. Je voulais le dire très simplement.

Cette maison que je fréquente depuis deux ans et demi en Bretagne est solide et organisée avec des élus qui savent ce qu'ils font, qui ont de l'expérience, qui connaissent le football par cœur. J'ai plaisir à voir que les conseillers techniques mis à disposition par l'État auprès de vous sont une aide importante. Ils sont compétents, légitimement bien placés, ils sont présents au cœur de vos actions et de vos projets. Cela me ravit en tant que fonctionnaire de l'État car je suis leur « patron administratif ».

Je sais aussi que les équations budgétaires qui sont celles de notre pays, et pas simplement du sport, sont douloureuses. Nous sommes ici des pères de famille, des gestionnaires de budgets familiaux, disons que la situation de notre pays est la situation d'un pays endetté. Je ne fais pas de politique en disant cela ce matin mais tous les champs de la vie administrative sont impactés. Le champ du sport subit les contraintes des adultes, il est traité comme les autres et on lui demande de faire des économies. Que ce soit l'État ou les collectivités locales. Même s'il a une dimension particulière que vous représentez là, car il est pour l'essentiel assis sur le bénévolat, encore plus que la culture, il y a actuellement une réflexion non encore aboutie sur la part que le sport et les financements dédiés au sport prendront dans les mesures d'économies sur le quinquennat.

Mme Palin l'a dit, à ce jour, je n'ai pas d'information précise pour les dotations régionales, mais il est vrai que dans la répartition des crédits présentés à la loi de finances initiale entre les budgets et le CNDS montre une légère érosion au niveau global, mais une répartition différente en interne entre les crédits budgétaires et les crédits du CNDS. Historiquement, les crédits budgétaires étaient plutôt dévolus au rôle avec les fédérations et le haut niveau, Et les crédits du CNDS plutôt aux actions territorialisées que vous représentez ici, et notamment les ligues et les comités, car depuis quelques années, les services de l'État déconcentrés travaillent plus avec les têtes de réseau des ligues et comités qu'avec les clubs en direct, sauf pour l'emploi.

Mais à ce jour, les équilibres ne sont pas encore réalisés, j'ai la chance de représenter mes collègues au conseil d'administration du CNDS au niveau national. Notre première réunion se tiendra à la mi-novembre et portera sur le bilan 2017. Les choses sont à peu près connues. Pour 2018, le Conseil d'administration se déroulera en début d'année car beaucoup d'arbitrages se mettent en place en ce moment pour savoir cet équilibre entre les crédits budgétaires et ceux du CNDS, les priorités d'actions, les choses que nous pourrons demain contractualiser avec vous.

En 2017, le CNDS a donné au football en Bretagne 400 000 €. C'est à la fois beaucoup si on compare à d'autres disciplines et peu si on compare au budget que vous évoquiez et aux ressources très importantes que la Fédération de football française met à disposition de ses organes territoriaux. Trois fédérations ont les moyens d'irriguer leur rôle territorial, toutes les autres aimeraient le faire mais il faut avoir l'assiette pour le faire. Il s'agit du football, du tennis et du rugby. Le handball commence à travers sa visibilité nationale et ses excellents résultats au plus haut niveau, tant masculin que féminin, mais pour le reste, pour les autres disciplines, il n'y a pas et l'équation locale des clubs des autres disciplines sportives est la même que la vôtre sans ce soutien, qui est important et même décisif.

Vous êtes ici des élus passionnés par votre sport, par ce qu'il représente et implique mais vous êtes aussi solidaires de la vie sportive, territoriale et en compréhension des enjeux des autres disciplines sportives. S'agissant de l'équation financière, des relations aux élus, de visibilité, vous avez la place médaille d'or depuis longtemps et avez vocation à y rester encore pendant longtemps.

Voilà ces quelques mots. Je vous remercie de votre invitation qui me permet de découvrir ce bel équipement, en espérant que les arbitrages portés demain ne seront pas trop douloureux et que nous pourrons continuer à avoir une relation de travail efficace avec les partenaires sportifs représentés par le CROS et le président de Ligue, mais aussi le Conseil régional. J'ai passé deux heures de réunion avec le vice-président Pouliquen pour travailler sur le sport et la jeunesse car il a aussi cette compétence. Il y a une tradition en Bretagne, une de plus, de travail confiant, régulier, organisé entre les collectivités locales, le monde sportif et les représentants de l'État.

Sur les équations que nous allons mettre en place dans les deux à trois ans qui viennent, nous allons continuer à travailler ensemble sur le développement du sport, le sport de haut niveau notamment et pour essayer si possible de construire les meilleures occurrences possibles en Bretagne pour des échéances. Vous avez cité des échéances importantes qui vous sont propres. Une est plus transversale, celle des Jeux olympiques de 2024 et le football y sera évidemment présent car c'est une discipline olympique. Mais pour essayer de travailler en Bretagne aux meilleures occurrences pour que dans sept ans, les jeunes Français qui seront sélectionnés aux Jeux olympiques, dont nous espérons qu'ils pourront monter sur les podiums, sont aujourd'hui dans les structures de haut niveau, ont besoin de soutien, d'encadrement, de moyens de développement de leur compétence mais aussi de leur vie personnelle et leur formation. Je sais qu'en Bretagne, il y a une équation de travail qui fait que le meilleur sera mis en place pour ces éléments.

Bonne fin d'assemblée générale, bon samedi, bon dimanche et longue vie au football breton. Et pleine réussite aux occurrences à venir.

M. LE GALLOUDEC.- Merci. Je passe la parole à M. Hillion, président de la Ligue de Bretagne de football.

10. Intervention du Président de la Ligue de Bretagne

M. le PRESIDENT.- Bonjour à tous et à toutes. Il me revient l'honneur de clore cette assemblée, avant de remettre quelques trophées. Je suis heureux de voir votre participation au vote des budgets et du rapport d'activité avec de tels scores. Cela montre que nous essayons de faire au mieux. Cela n'empêche qu'il y a quelques questions. J'ai entendu qu'il y a un petit souci, les clubs notamment à partir de la R1 et au-dessus ont eu avec ce fameux statut des éducateurs des contraintes importantes. Je tiens à les rassurer. Nous avons pris la décision au comité de Ligue de systématiquement accorder les dérogations cette année. Nous avons suivi la Fédération avec cette réforme territoriale. En Bretagne, nous avons cinq niveaux de compétition, nous les avons ramenés à trois. Des clubs se sont trouvés trois niveaux au-dessus et il leur était difficile de répondre au statut des éducateurs. Nous avons accordé des dérogations à la demande du comité de Ligue à tous les clubs concernés par ces statuts des éducateurs. Nous allons vous aider à être dans les clous pour ces statuts.

Encore quelques points achoppent. On impose d'avoir un éducateur sous CDI et pourquoi pas sous CDD ? Dans la vie courante, il existe deux formes de contrat. Pour le football, ce ne sont que des CDI. Quand un éducateur a déjà un CDI, il faut demander à son employeur d'en avoir un deuxième mais parfois l'employeur refuse. Je sais que c'est remonté à la commission des statuts au niveau fédéral. Nous espérons avoir des solutions car c'est important. Sachez que nous vous avons entendus et avons fait remonter le dossier que nous suivons de près pour avoir des réponses avant la fin de cette saison.

Autre point important et qui me chiffonne, la violence qui existe depuis le début de saison sur les terrains notamment chez les jeunes en U17, U19, des matchs de Gambardella où on voit des arbitres en pleurs à la fin des matchs. Des jeunes arbitres qui veulent arrêter. Il existe un statut de l'arbitrage. Si on ne fait pas en sorte de les soutenir, il va y avoir un vrai problème. À la commission de discipline, il n'y a jamais eu autant d'instructions à faire sur des faits graves que cette année. À chaque commission, cela devient un peu dramatique. Sur les terrains, il y a de la violence entre joueurs avec des blessures parfois graves. Au niveau assurance, il y a beaucoup d'accidents sur le terrain, et surtout autour des terrains. Cela a pris cette année une ampleur assez difficile. J'ai pour enjeu de dire que l'arbitre fait partie du jeu, c'est vous qui les amenez sur le terrain, faites en sorte qu'ils restent arbitres sinon on va avoir de vrais problèmes. Sans arbitre, il est difficile de faire des matchs. Qu'il soit bénévole ou officiel, il faut un arbitre pour faire respecter les règles. J'ai vraiment peur car aujourd'hui sur les terrains, cela a pris une proportion très importante.

Parfois l'exemple ne vient pas d'en haut. J'ai été navré de voir des présidents de clubs professionnels préférer des choses comme cela a été fait le week-end dernier. Ce n'est pas le bon exemple. Le football professionnel doit être un exemple pour les jeunes. Qu'il montre du jeu et non des paroles déplacées. Cela me gêne. Il devrait y avoir des exemples.

Point plus positif, sur le site, vous allez voir que la Ligue recrute plusieurs services civiques, notamment dans le cadre de l'organisation des coupes du monde. Un plus particulièrement avec pour mission d'être ambassadeur environnemental qui sera davantage dédié à vous accompagner pour tout ce qui est FMI. Vous avez constaté en début de saison quelques

dysfonctionnements. Parfois le dimanche cela ne marchait pas, souvent des problèmes de réseau. Pourtant les Bretons sont en bonne voie pour se servir de la FMI mais quand ce sont des problèmes techniques ce n'est pas facile. Nous avons un informaticien, il ne peut pas tout faire tout seul. Les districts ont mis des référents bénévoles à qui on remonte les incidents. Mais le dimanche, ce n'est pas très au point. Nous faisons en sorte que cela fonctionne bien et allons dédier quelqu'un à faire le suivi pour cette FMI.

Parmi les choses qui vont arriver tout de suite, nous avons parlé beaucoup de la Coupe du monde. Nous sommes dedans depuis trois, quatre mois mais il y a des matchs importants pour la Ligue de Bretagne. Le 1^{er} novembre, à Ploufragan, un match de coupe des régions et nous recevrons la Nouvelle Aquitaine. Nous sommes tout petits par rapport à la Nouvelle Aquitaine, qui va d'Hendaye à Niort. Les clubs ont joué le jeu. Certains ont demandé pourquoi nous en prenions trois chez eux et seulement deux ailleurs. Nous essayons d'équilibrer les forces pour ne pas tout prendre dans le même club et que les gens ne soient pas pénalisés dans leurs matchs de championnat.

Début décembre, il y aura le Téléthon. L'année dernière, nous avons fait l'opération Un but, un euro. 1 000 € avaient été versés. Cela avait été reconnu au niveau national car nous serons le site pilote sur cette journée du Téléthon pour le football. Ce sera désormais un but, deux euros sur tous les matchs qui auront lieu le week-end du Téléthon. Il y aura également d'autres actions telles que mettre aux enchères un ballon de match, faire une tombola et ce que vous récolterez serait reversé au Téléthon par l'intermédiaire de la Ligue. Ce serait la participation du football breton pour le Téléthon. Même si je sais que beaucoup de vos clubs participent au Téléthon au niveau local, il est important de montrer que le football se veut éducatif et solidaire et c'est une bonne occasion de monter notre solidarité.

2018-2019, à partir du mois de juin, ce sera le centenaire de la Ligue de Bretagne qui est apparue au Journal officiel en juillet. Cela va correspondre avec la Coupe du monde. Tout au long de cette Coupe du monde jusqu'en 2019, nous allons faire vivre ce centenaire avec des opérations sur tout le territoire pour faire chaque mois un événement du centenaire jusqu'à la Coupe du monde 2019 à Rennes. J'espère que nous pourrons associer la date anniversaire avec un match de Coupe du monde à Rennes. Un centenaire c'est important. Peu atteignent ce chiffre de 100.

Je voulais aussi adresser des remerciements aux partenaires institutionnels, l'État, la région, avec le ministère de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, les communes qui vous aident. Tout cela fait partie des institutions qui nous aident. Mais également la LFA et la Fédération. Nous avons la chance d'avoir une fédération et un président de fédération qui aide les collectivités institutionnelles que sont les ligues et les districts et qui reversent aux clubs. À voir la somme globale, cela fait peu pour un club. Mais la participation, tout ce que nous mettons sur le FAFA, la formation est très important et vous le savez car vous en bénéficiez et envoyez beaucoup de monde à ces formations.

Je voulais aussi remercier nos partenaires élite que sont le Crédit agricole depuis des années, Generali avec le cabinet de Stéphane Pezant qui est toujours à votre écoute. Il faut aussi l'aider. Il me disait qu'hier soir qu'il y a des déclarations d'accident six mois après, ce n'est pas facile à gérer. Il compte sur vous.

Bien sûr, Intersport et Nike car la Ligue de Bretagne avait des contrats avec Intersport et indirectement avec Nike. Et Ouest France qui est partenaire sur la journée qualité foot organisée au Stade Rennais.

Un remerciement à l'ensemble des personnels de la Ligue, les salariés administratifs et techniques. Ce sont eux qui font le travail au quotidien. Nous sommes là à la tribune pour vous parler, mais ce sont tous ceux qui sont derrière nous qui font que la Ligue de Bretagne se porte bien. Ils sont à votre écoute. Notre personnel est compétent mais il ne peut pas se déployer. Je pense qu'ils travaillent consciencieusement. Ce n'est pas la peine de parfois les rabrouer car souvent ils n'y sont pour rien et donnent les décisions prises par leurs élus. Nous sommes les responsables, ce n'est pas la peine de crier sur le personnel car ils ne vous donnent pas ceci ou cela car simplement, ils ne peuvent pas. Ce n'est pas prévu dans la réglementation. Ils essaient de vous servir au mieux et je pense que c'est très bien.

Un petit mot sur le fait que Christine Adeux qui a passé 41 ans à la Ligue de Bretagne va partir en retraite. 41 ans, c'est une sacrée carrière. Elle s'occupait des compétitions, vous avez certainement dû l'avoir au téléphone. Nous souhaitons à Christine une très bonne retraite.

Je voudrais aussi remercier mes collègues élus de Ligue de district. En Bretagne, nous nous reposons beaucoup sur les districts, ce n'est pas la Ligue qui décide tous. Les présidents de district sont membres du bureau de la Ligue. Toutes les décisions prises en Ligue sont prises en collaboration avec les districts. Ce sont eux qui sont votre proximité. J'étais près de 30 ans président de district, la proximité des clubs de district m'est chère. À la Ligue, nous vous écoutons et si ce n'est pas le cas, les présidents de district savent faire remonter et vous défendre.

Merci aux membres de commission bénévoles, je pense à la commission de discipline. Ce n'est pas forcément des gens qu'on aime beaucoup car ils sont là pour faire appliquer le règlement. Ils se réunissent tous les jeudis et c'est de plus en plus long, de quatre à cinq heures. Cela va commencer à peser et c'est important.

Un grand merci à vous, responsables et présidents de club, car si le football breton vit bien, c'est parce que vous le faites vivre pour vos joueurs, vos jeunes et je sais que ce n'est pas toujours facile. Il faut trouver les gens pour encadrer.

Surtout transmettez un grand merci à tous vos bénévoles pour ce qu'ils font car sans eux, le football, et le sport en général, n'existerait pas. J'espère que vous n'allez pas rendre votre tablier et que vous allez continuer. Je sais que c'est parfois difficile, la société est difficile aujourd'hui, les gens sont très individualistes. Les enfants des parents sont tous des Neymar, et c'est toujours de la faute de l'arbitre, mais quand je demande à quelqu'un de prendre le sifflet, ils disent qu'ils ne savent pas. La contestation est de plus en plus présente et violente. Quelquefois, cela va au-delà avec des propos que l'on retrouve dans la rue. Et je sais que nos jeunes footballeurs ont besoin de vous. Alors surtout persévérez, continuez de vous occuper des jeunes et je vous en remercie.

11. Remise des récompenses

M. LE GALLOUDEC.- Le président va procéder à la remise des dotations des 10 bénévoles du mois pour la saison 2016 2017.

M. le Président.- Je vais appeler Jean-Pierre Bretel, Jean-Yves Burel, Marc Escalais, Guy Granville, Jean-Pierre Hereus, Daniel Le Feuvre, Hubert Mallard, Michel Plassard, Gilbert Robic, Alain Rolland. Certains sont absents. Aux autres, votre président de district vous remettra votre dotation.

Et Jacky Cerveau va remettre au Stade Rennais le trophée de vainqueur du groupe de CFA 2.

M. Hamonou est le dirigeant de Carhaix, il est de tradition de remettre à un dirigeant du club qui nous accueille. M. Hamonou a 71 ans et 50 licences aux Dernières Cartouches. Il est toujours là. Il a été joueur et est dirigeant aux Dernières Cartouches depuis 30 ans. C'est quelqu'un qui a connu la D4 dans les années 80, l'équivalent de la R3 aujourd'hui. Il s'est beaucoup occupé des jeunes et à 71 ans, accompagne toujours les U15. Il s'est porté volontaire l'an dernier pour le lavage des maillots. Aujourd'hui, il a quelques petits problèmes de santé qui ne l'empêchent pas d'être aussi disponible. Je lui remets la médaille d'honneur de la Ligue de Bretagne pour tout ce qu'il a fait pour le foot carhaisien et breton en général. Je suis très honoré de lui remettre cette médaille.

(Applaudissements.)

M. LE GALLOUDEC.- M. Cerveau va remettre le trophée du vainqueur de la poule CFA 2016-2017 au Stade Rennais en présence du président Jean-Claude Hillion.

Intervenant.- Je voulais féliciter Bernard Lebreton car c'est son équipe qui dirige le Stade. Félicitations aux joueurs qui l'ont gagnée et à l'entraîneur, Julien Stéphan. Je tiens à remercier M. le président de la Ligue de Bretagne, mesdames et messieurs les membres de la commission et de la Ligue de Bretagne. Merci.

M. DIRAISON.- Nous sommes très fiers d'avoir eu la chance de réaliser cette assemblée générale.

Le DC Carhaix, la R3, plus de 200 licenciés. Ce qui me fait plaisir, c'est que M. Hillion remette la médaille à M. Jean Hamonou qui est vraiment un monsieur chez nous. Il a consacré plus de 50 ans pour nous. Il a accepté de laver les maillots l'année dernière. À travers Jean, ce sont tous les bénévoles sans qui nous ne serions pas grand-chose. Et la trésorière qui est là, et photographe en même temps. C'est vraiment formidable. Merci à vous.

Tous les ans, nous organisons le tournoi du Poher, 20 équipes en U15, 24 équipes en U13. L'an dernier, le vainqueur en U13 était Guingamp et en U15 Pontivy. Si jamais vous avez envie que vos équipes y participent, c'est le 25 août 2018.

La séance est levée à 12 h 10.